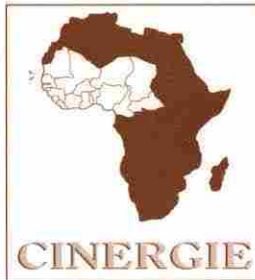


4232

OCDE/OECD

Organisation de Coopération
et de Développement Economiques

Organisation for Economic
Co-operation and Development



CILSS

Comité Permanent Inter-Etats
de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel

Permanent Inter-State Committee
for Drought Control in the Sahel

BAD/ADB

Banque Africaine de Développement
African Development Bank

MUTATIONS SOCIALES ET POLITIQUES
EN AFRIQUE DE L'OUEST

Document de travail N° 9

SAH/D(95)444

Diffusion générale

population

espace

développement



L'étude des perspectives à long terme en Afrique de l'ouest est pilotée par la cellule OCDE/BAD CINERGIE basée à Abidjan.

Sa réalisation est assurée conjointement par un groupe d'experts basé au Secrétariat du Club du Sahel à Paris et par plusieurs groupes d'experts africains des pays de la région. Les études de cas nationales et les principales études thématiques relatives aux changements politiques et sociaux, aux migrations régionales, à l'aménagement du territoire et à la gestion des zones frontalières, sont placées sous la responsabilité directe de spécialistes africains.

Le comité scientifique responsable de l'orientation des travaux, qui comporte une vingtaine de personnes, est composé pour moitié de chercheurs issus de la région.

Un comité d'experts d'une soixantaine de personnes est également régulièrement consulté. Parmi ces experts, 45 chercheurs et spécialistes ouest-africains constituent l'amorce d'un réseau de correspondants, dont la mission est non seulement de contribuer à l'étude par leurs observations et recommandations, mais aussi de faciliter la dissémination des résultats de l'étude dans leur pays.

Enfin, la cellule CINERGIE assure en permanence les contacts politiques au plus haut niveau et une large couverture médiatique, grâce au réseau régional de journalistes spécialement constitué pour garder le contact avec l'opinion publique et pour mobiliser la presse ouest-africaine sur les thèmes abordés dans l'étude.

**DIFFUSION DE L'ETUDE SUR LES PERSPECTIVES
A LONG TERME EN AFRIQUE DE L'OUEST**

Une première diffusion est assurée par la cellule CINERGIE et par le Club du Sahel. Par la suite, la diffusion est confiée aux centres suivants :

Europe

CIRAD/CIDARC - Service IST
Avenue du Val de Montferrand
BP 5035 10-5
34032 MONTPELLIER cedex - France
Téléphone : (33) 67-61-58-00

Asie

Institut de recherche de JICA
International Coop. Centre Building
Ichiguya Hommura-cho
Shinjuku-ku - TOKYO 162 - Japon
Téléphone : (81) 3-269-32-01

Amérique du Nord

Centre Sahel - Université Laval
(local 0407)
Pavillon Jean-Charles de Koninck
QUEBEC - Canada GLK 7P4
Téléphone : (1-418) 656-54-48

Afrique

RESADOC
Institut du Sahel
BP 1530
BAMAKO - Mali
Téléphone : (223) 22-21-78

CINERGIE, la Cellule Internationale d'Etude et de Recherche pour la Gestion de l'Information sur les Echanges, est le fruit de la coopération entre la Banque Africaine de Développement et l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques.

La Cellule est financée par quatre membres de l'OCDE : le Canada, les Etats-Unis, la France et les Pays-Bas. Elle bénéficie pour ses activités opérationnelles du financement de la Banque Mondiale et de la Commission des Communautés Européennes notamment. La cellule CINERGIE a pour but :

- d'améliorer le dialogue entre pays sahéliens, pays côtiers du Golfe de Guinée et agences de coopération;
- de mettre en évidence les entraves aux échanges économiques;
- d'aider les décideurs africains à intérioriser les connaissances sur les réalités de la coopération régionale afin de les prendre en compte dans leurs décisions.

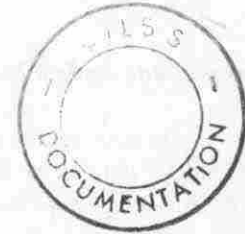
Sur la base de l'étude des perspectives à long terme, CINERGIE élaborera un **programme d'action commun** en Afrique de l'ouest, comprenant un ensemble de propositions s'adressant aux Etats de la région et aux agences de coopération.

CINERGIE, Unité BAD/OCDE
01 BP 1387
ABIDJAN 01
Côte d'Ivoire
Tel : (225) 20 41 79
Telex : 23717/23498/23263
FAX : (225) 20 59 50

Club du Sahel - OCDE
2 rue André Pascal
75775 PARIS cedex 16
France
Tel : (33-1) 45 24 82 00
Telex : F640048 OCDE Paris
Fax : (33-1) 45 24 90 31

CILSS
B.P. 7049
OUAGADOUGOU
Burkina Faso
Tel : (226) 30 62 51
Fax : (226) 30 76 47

INTRODUCTION GENERALE



Les objectifs de l'étude

L'étude sur les perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest a pour ambition de contribuer aux réflexions actuelles sur la relance de la croissance soutenable et sur la coopération et l'intégration régionales en abordant ces questions sur la longue durée -à l'échelle d'une génération- et sous l'angle des dynamiques du peuplement, c'est-à-dire au sens de la croissance et de la redistribution de la population dans l'espace régional.

Les gouvernements africains, leurs partenaires des agences de coopération et la communauté scientifique y trouveront notamment :

- *une description détaillée de l'occupation actuelle de l'espace régional et de l'économie réelle des pays de la région;*
- *une analyse des tendances lourdes, locales et mondiales qui ont marqué et marqueront encore à l'avenir les évolutions du peuplement, de l'organisation de l'espace, de l'économie et des sociétés en Afrique de l'Ouest;*
- *un cadre conceptuel et des outils d'analyse adaptés à la compréhension des relations d'interdépendance entre population, espace, économie et société;*
- *une vision à long terme de la région construite en tenant compte des mécanismes et des germes de changement identifiés dans la rétrospective et d'un ensemble d'hypothèses et d'options clairement identifiées;*
- *et une première approche des implications politiques et opérationnelles pour les décideurs des pays, les OIG de la région et leurs partenaires des agences de coopération.*

Les auteurs de cette étude pensent avoir démontré la nécessité pour tous les partenaires du développement et toutes les disciplines de remettre la population au centre des analyses sur le développement, de raisonner sur la longue durée, d'exprimer aussi concrètement que possible leur vision globale du futur et de situer leur action dans le cadre de cette vision.

Pourquoi une étude régionale ?

On est en droit de s'interroger sur la pertinence de l'approche régionale dans une région où les expériences d'intégration et de coopération institutionnelle sont confrontées à de très importants blocages. De plus, l'espace ouest-africain, constitué de 19 pays¹ dont la population et le PIB varient de un à cent, pourrait sembler trop hétérogène pour constituer un cadre d'analyse satisfaisant. Cependant, l'étude montre clairement qu'il n'est pas possible d'éviter l'approche régionale notamment pour les raisons suivantes :

- *l'espace ouest-africain est un espace de forte mobilité des populations et d'interdépendance des économies réelles, pour lesquelles les frontières politiques n'ont pas représenté une contrainte importante; à l'avenir, cette mobilité est appelée sans doute à se poursuivre, et l'interdépendance entre les économies nationales, favorisée par la redistribution des populations au sein de l'espace régional et par la division du travail qui en résulte, devrait aller croissant ;*
- *cet espace régional, mosaïque d'intérêts divers, a été médiocrement utilisé du point de vue de l'efficacité économique par les politiques officielles, avec pour conséquences une faible valorisation du potentiel offert par les marchés régionaux, une dépendance excessive vis-à-vis des marchés mondiaux et une sensibilité extrême aux interventions extérieures et aux fluctuations de la conjoncture internationale. Une meilleure compréhension des dynamiques démographiques et économiques régionales et des mécanismes spatiaux du développement est nécessaire pour que les Etats s'engagent réellement dans la voie de la coopération régionale.*

Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, RCA, Sénégal, Sierra Leone, Tchad et Togo.

Pourquoi une étude à long terme dans laquelle la géographie humaine est au coeur des réflexions ?

On peut se demander si les circonstances actuelles se prêtent à une réflexion approfondie sur les évolutions à long terme de l'Afrique de l'Ouest. Est-il opportun de s'intéresser aujourd'hui au peuplement, à la répartition des populations dans l'espace, aux liens entre le peuplement, l'économie et la société, alors que les pays africains sont dans une situation économique préoccupante et qu'ils sont pressés de toute part de remettre à court terme de l'ordre dans leurs économies et leurs institutions ? On donne une réponse positive à cette question pour les raisons qui sont exposées ci après.

L'Afrique de l'Ouest connaît une croissance démographique sans équivalent dans l'histoire. De 45 millions d'habitants en 1930, la population de la région atteint presque 220 millions d'habitants aujourd'hui et, selon les projections disponibles, devrait encore doubler d'ici 2020. Le décuplement de la population régionale en moins d'un siècle s'accompagne d'intenses migrations entre régions naturelles, entre pays, entre milieu rural et milieu urbain, les populations répondant ainsi, aussi rationnellement que possible, aux potentiels et aux contraintes de l'espace, aux injonctions et aux opportunités du contexte national, régional et international.

Si, dans le court terme, les mouvements de population dépendent étroitement des évolutions politiques et économiques, sur le long terme, la causalité inverse s'impose: ce sont les concentrations et les mouvements de population qui entraînent une profonde restructuration de l'espace, de l'organisation des marchés et de la géographie économique et qui sont à la source des dynamiques sociales et politiques. La crise économique actuelle a sensiblement ralenti les migrations intra-régionales. Si cette réaction des populations à la crise est rationnelle du point de vue des individus et dans le court terme, il n'en demeure pas moins que la région Afrique de l'Ouest ne pourra supporter sa croissance démographique totale sans drame écologique, social et politique, ne pourra retrouver une croissance économique soutenable que si les conditions d'une forte mobilité de la population dans l'espace régional sont maintenues et si nécessaires recréées.

L'urbanisation est un phénomène clé dans cette dynamique de peuplement. C'est en effet grâce à l'urbanisation que le processus de division du travail peut s'engager avec ses implications sur le développement des échanges et des marchés, l'accumulation de capital, le développement d'activités nouvelles, la création d'emplois, l'innovation et le changement social. En l'espace de trois décennies, la région a vu émerger un secteur dit "informel" qui, au cours des deux dernières décennies, a accueilli une plus grande part du croît démographique total que l'ensemble du secteur agricole, et qui modifie profondément les structures de l'ensemble de l'économie. Les villes ont aussi suscité l'émergence d'une nouvelle élite politique et économique dont le mode de vie est plus proche des sociétés occidentales que des sociétés traditionnelles qui perdurent encore dans la plupart des zones rurales. Ces transformations structurelles du peuplement et leurs implications ne peuvent être pleinement comprises que dans le temps long, qui est le temps du développement.

Organisation de l'étude

L'étude s'appuie sur une rétrospective longue - les trente dernières années-, dont le but est de mettre en évidence les changements intervenus dans le peuplement, les sociétés et les économies de la région et d'identifier les mécanismes qui ont permis aux sociétés et aux économies de s'adapter à ces changements.

Après la rétrospective, on esquisse quelques images à long terme de la région (à l'horizon 2020), construites autour des thèmes évoqués précédemment, et quelques scénarios à moyen terme (dix ans) résultant de diverses combinaisons d'hypothèses plausibles. A diverses hypothèses de peuplement (répartition de la population dans l'espace régional), on associe les "images" des économies nationales et de l'économie régionale qui paraissent "compatibles". Ces images, qui illustrent les interactions entre la distribution de la population et les comportements supposés des diverses catégories au sein de cette population, tentent ainsi d'apporter des réponses plausibles aux questions suivantes:

- Où vivront les quelque 400 millions d'habitants que comptera l'Afrique de l'Ouest d'ici une génération ?
- Quels seront les besoins exprimés par les diverses catégories de population ainsi réparties dans l'espace ? Comment et dans quelle mesure les besoins seront-ils satisfaits, sur la base de quels revenus, de quelles activités et de quels échanges ? Quelles seront les conditions des évolutions souhaitables ?

- *Quelles stratégies faut-il envisager, quelles politiques mener, quels investissements faire pour gérer l'installation des populations ?*
- *Quelles variables clés permettront à l'Afrique de l'Ouest de tirer parti du dynamisme des populations, quels facteurs de blocage devront être levés ?*

Les scénarios à moyen terme illustrent d'autre part les contradictions entre les contraintes et tendances à court et moyen terme et les objectifs à plus long terme. L'ensemble des images à long terme et des scénarios à moyen terme doit aider les décideurs à définir la meilleure stratégie, compatible à la fois avec les buts exprimés dans les images à long terme et les contraintes du court et moyen terme.

On attend finalement de cette étude que les pays de la région, prenant mieux conscience des enjeux du développement à long terme, instaurent un dialogue régional et définissent avec leurs partenaires de la communauté internationale un plan d'action articulé autour de quelques points essentiels :

- *la mise en place d'une capacité africaine régionale et indépendante d'information et d'analyse économique, démographique et sociale, capable de conseiller efficacement les gouvernements de la région;*
- *la définition d'un cadre global d'orientation des stratégies de développement pour l'avenir qui tienne compte des perspectives d'évolution du peuplement régional;*
- *la meilleure prise en compte dans les stratégies de développement national du processus d'urbanisation et de restructuration de l'espace national par les réseaux urbains;*
- *la définition d'une stratégie de conquête des marchés régionaux.*

1. The first part of the document is a letter from the author to the editor of the journal. The letter discusses the author's motivation for writing the paper and the importance of the research.

2. The second part of the document is the abstract of the paper. It provides a concise summary of the research objectives, methods, results, and conclusions.

3. The third part of the document is the introduction. It sets the context for the research, reviews the relevant literature, and states the research questions and hypotheses.

4. The fourth part of the document is the methodology. It describes the research design, data collection methods, and the statistical analysis used to test the hypotheses.

5. The fifth part of the document is the results. It presents the findings of the study, including the statistical significance of the results and the interpretation of the data.

6. The sixth part of the document is the discussion. It interprets the results in the context of the research questions and the existing literature, and discusses the implications of the findings.

7. The seventh part of the document is the conclusion. It summarizes the main findings of the study and provides recommendations for future research.

8. The eighth part of the document is the references. It lists the sources of information used in the paper, including books, journal articles, and other relevant literature.

ETUDE DES PERSPECTIVES A LONG TERME EN AFRIQUE DE L'OUEST

Document de travail n°9

MUTATIONS SOCIALES ET POLITIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST

**Synthèse des réflexions menées
dans le cadre de WALTPS**

Laurent Bossard

juin 1995

SAH/D(95)444

1900

...

...

...

...

...

...

...

...

NOTE LIMINAIRE

Le présent document est une tentative de restitution des réflexions menées dans le cadre de l'étude WALTPS sur le thème des mutations sociales et politiques en Afrique de l'ouest. Il a été rédigé par **Laurent Bossard** à partir d'une contribution de **Mamadou Diouf** constituant l'ossature de la première partie; M. Diouf a également assuré une relecture critique du document.

Il s'appuie également :

- sur le principal document de travail de cette réunion, "Reprofilier l'Etat africain démocratique", rédigé par **A. Bourgi, P. H. Chalvidan, E. Fall** et **P. Weiss** ;
- sur les travaux de la Rencontre régionale sur les perspectives de développement en Afrique de l'ouest qui s'est tenue à Ouagadougou du 26 au 29 Septembre 1994.

Enfin, il introduit un certain nombre de références à des travaux extérieurs à l'étude WALTPS.

Les idées exprimées et les faits exposés dans ce document le sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent pas nécessairement l'OCDE, le Club du Sahel ou le CILSS.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
I ANALYSE RETROSPECTIVE	3
1.1 La période anté-coloniale: la gestion des hommes plus que le contrôle d'un territoire	3
1.2 La période coloniale	5
1.2.1 Les fondements du système colonial	5
Les territoires	6
Les transports	7
L'adossement aux systèmes sociaux traditionnels	8
1.2.2 Les mutations sociales et politiques de l'ère coloniale	8
Un monde rural relativement peu touché par la modernité européenne ...	8
La croissance des villes et l'émergence de la contestation urbaine	9
La contestation ethnique	11
L'émergence d'une élite intellectuelle nationaliste	11
1.3 Le pouvoir post-colonial	12
1.3.1 L'Etat nationaliste héritier ambigu de la colonisation	12
1.3.2 Le parti-Etat	14
1.4 La transition démocratique	16
1.4.1 La difficile naissance d'un nouvel Etat Africain	16
1.4.2 Ambiguïtés et fragilités du processus	18
II QUELQUES ENJEUX D'AVENIR	20
2.1 Espaces et mobilités	20
2.1.1 L'étiollement de l'Etat et du territoire	24
2.1.2 L'intégration régionale face à l'obsession nationale	24
2.2 L'émergence de pouvoirs économiques locaux et les enjeux de la décentralisation	26
2.3 Les enjeux socio-politiques liés à l'urbanisation	29
2.4 Quel Etat pour quels rôles ?	32
2.4.1 Etat démocratique contre Etat autoritaire ou Etat de droit contre Etat arbitraire ?	32
2.4.2 La nécessaire redéfinition des rôles de l'Etat	33
Priorité à l'éducation	34
Redéployer les moyens humains et matériels de l'Etat	35

1. Introduction

2. Methodology

The study was conducted in a laboratory setting. Participants were recruited from a local university and were screened for any conditions that might affect their performance. The experiment was divided into two main phases: a familiarization phase and a testing phase. In the familiarization phase, participants practiced the task until they reached a stable level of performance. The testing phase consisted of several trials, each with a different load. The dependent variable was the time taken to complete the task. Data were collected for each trial and analyzed using statistical methods. The results showed that performance was significantly affected by the load, with higher loads leading to longer completion times. This finding is consistent with previous research on the effects of load on performance. The study has several limitations, including a small sample size and a lack of ecological validity. Future research should address these limitations by using a larger sample and testing the task in a more realistic environment.

3. Results and Discussion

The results of the study are presented in Table 1. The table shows the mean completion times for each load condition. As expected, completion times increased as the load increased. The increase in completion time was not linear, suggesting that the relationship between load and performance is non-linear. This is likely due to the fact that as the load increases, the time taken to move the load increases, and the time taken to return the load to the starting position also increases. The discussion of the results focuses on the implications of these findings for the design of tasks and environments. It is suggested that tasks should be designed to minimize the load on the performer, and that environments should be designed to facilitate the movement of loads. The study also has several limitations, including a small sample size and a lack of ecological validity. Future research should address these limitations by using a larger sample and testing the task in a more realistic environment.

INTRODUCTION

Au moment des indépendances, les nouveaux gouvernements africains avaient tous pour principal objectif d'engager leurs pays sur la voie d'un développement rapide. Trente ans après, l'opinion la plus généralement admise est qu'ils ont échoué. Pour illustrer ce jugement, on avance la dépendance croissante vis-à-vis de l'extérieur, la marginalisation du continent, la stagnation, voire la régression du PIB par habitant etc. Les travaux réalisés dans le cadre de l'étude WALTPS proposent une lecture moins pessimiste de la réalité. Ils montrent notamment que les défis auxquels les pays de la région devaient alors faire face étaient beaucoup plus importants qu'on l'a souvent dit¹ : en particulier, une croissance démographique sans équivalent dans l'histoire doublée d'une connexion brutale aux marchés internationaux. Les populations ouest-africaines ont naturellement réagi à ces deux chocs brutaux ; en particulier, les migrations, vers les villes, vers les pays côtiers et vers les zones agricoles les plus favorisées, ont pris un essor considérable. La structure des économies en a été profondément modifiée, et l'étude tend à démontrer que, au regard des fortes contraintes qui se trouvaient sur leur route, les pays ouest-africains ont réalisé des performances bien moins catastrophiques qu'on le prétend parfois.

La première de ces performances est d'avoir "encaissé" la fantastique recombinaison du peuplement. Pour que 65 millions de personnes s'installent dans les villes entre 1960 et 1990, il a bien fallu construire des logements, même élémentaires. Une évaluation sommaire de ces investissements laisse à penser qu'ils se sont sans doute élevés à plusieurs centaines de milliards de dollars... Ces investissements, qui ont bien entendu alimenté le secteur de la construction, n'apparaissent pas dans les comptes officiels des Etats de la région.

La demande en produits de base -nourriture, habillement- a considérablement augmenté. L'étude établit que les secteurs productifs et les circuits commerciaux ont, grosso-modo, répondu à cette demande en forte croissance² ; là encore, sans que les comptes nationaux reflètent le développement de ces activités économiques.

De fait, c'est essentiellement l'économie populaire, non répertoriée, qui a amorti le double choc de la démographie et de l'économie internationale. Les évolutions se sont faites, de manière "informelle"; le cadre légal et les politiques économiques -souvent contraignants- ayant été soit ignorés, soit contournés.

L'Etat, n'a finalement eu de prise réelle que sur quelques domaines, en particulier, le secteur moderne industriel qui a été l'un des symboles de la recherche de l'indépendance économique nationale, les grandes infrastructures notamment les communications, les grands ouvrages -barrages et zones d'irrigation- et les ressources d'exportation -cultures de rente et ressources du sous-sol-. En outre, les autorités publiques, n'ont pas contrarié la mobilité des

¹ Voir en particulier J.M. Cour, "Analyse démo-économique rétrospective et esquisse d'image à long terme", document de travail WALTPS n°2, juin 1994.

² Voir sur ces sujets : M. Arnaud "L'urbanisation en Afrique de l'ouest. mécanismes et logiques", document de travail WALTPS n°8, décembre 1993 et J.M. Cour "Performances du secteur agricole et redistribution de la population en Afrique de l'ouest", document de travail WALTPS n°12, décembre 1993.

populations, en particulier l'urbanisation et les migrations régionales, même s'il y a eu, bien sûr, un certain nombre de crises comme l'expulsion de deux millions d'étrangers du Nigéria en 1983. Mais sur la longue période, les Africains de l'ouest se sont déplacés librement.

L'avenir de la région devrait être marqué par deux faits majeurs.

L'étude WALTPS montre que les dynamiques démo-économiques observées au cours des trente dernières années devraient se poursuivre. A l'horizon d'une génération, la région devrait être majoritairement urbaine, la compétition externe et interne se développera et les inégalités entre régions et individus se creuseront. Plus urbaines, plus inégalitaires et plus compétitives, les sociétés africaines continueront d'évoluer.

L'Etat changera également. Privé de ses principaux fondements par la crise économique des années 80 et la fin de la guerre froide, sa nature et son fonctionnement seront fortement marqués par les évolutions socio-économiques des trente prochaines années. On pourrait donc assister à l'émergence de nouveaux modes de gouvernement, bons ou mauvais, mais sans aucun doute différents de ceux des trois premières décennies d'indépendance.

L'exercice prospectif ne pouvait ignorer les aspects sociaux et politiques induits par les projections démographiques, les transformations spatiales du peuplement et les hypothèses économiques. C'est pourquoi, l'étude WALTPS a incorporé une dimension de cette nature dans ses travaux. Il s'agit encore, plus d'un questionnement que de la définition précise d'enjeux de "gouvernance". Il tente d'interroger le vécu politique et social pour le confronter à l'architecture élaborée par les outils statistiques et économiques. L'objet de cette réflexion est donc d'introduire le "bruit" et le "non chiffrable" ; ces facteurs essentiels à la compréhension des pratiques des sociétés humaines, qui confortent et/ou mettent en échec les stratégies planifiées et les lectures commodes.

I ANALYSE RETROSPECTIVE

1.1 La période anté-coloniale : la gestion des hommes plus que le contrôle d'un territoire

Avant l'arrivée des premiers Européens, l'espace ouest-africain a connu des configurations politiques extrêmement variées. Il existait des sociétés organisées en Etats structurés, hiérarchisés, reposant sur des valeurs communautaires et/ou de groupes... Il existait également des sociétés organisées par un pouvoir plus diffus, dont la centralisation ne dépassait pas le niveau du village ou d'un groupe de villages. Ces dernières ont été qualifiées par les historiens, anthropologues et autres spécialistes de sciences sociales, de sociétés égalitaires. Ainsi le royaume de Savi est-il décrit au XVIème siècle par un historien béninois :

"(...) La famille est dirigée par le Xwegan (chef de famille) assisté du Vigan (grand fils). Plusieurs familles se trouvant sur une même aire géographique appelée Komé (le quartier), ont à leur tête un Komégan (chef de quartier). L'ensemble des quartiers forme le Tô (le pays, le royaume) qui relève de la juridiction du Togan (le roi). Le deuxième personnage du royaume est toujours un membre du collège des prêtres du Vodum ; sa fonction est très importante. Le royaume est dirigé par un collège d'anciens qui choisit en son sein les deux grands personnages. "³

Mais dans aucune situation, Etats centralisés ou sociétés égalitaires, la structuration et les modes politiques de gouvernance ne présupposent une intégration culturelle. La domination d'un groupe ethnique sur un autre n'entraîne pas une politique d'assimilation culturelle ; seul le lien politique -paiement d'un tribut-, qui signifie allégeance et subordination, est mis en valeur, comme le montre l'exemple de l'empire du Ghana, premier grand empire du Soudan occidental, particulièrement florissant au XIème siècle.

"In the conquered or vassal states there were two types of provincial government. In some provinces the administration was entrusted to governors appointed directly by the emperor. These were places where either the subjects were constantly intriguing to assert their independence or where there was no centralised, indigenous provincial rulers. In other places the local rulers were allowed a great measure of independence; all that was required of these provincial rulers was loyalty to metropolitan Ghana and the regular payment of tribute to the emperor."⁴

Ainsi, le rapport entre le pouvoir et la société privilégie plus la gestion des hommes que le contrôle d'un territoire, du moins le contrôle du territoire est-il induit par le gouvernement des hommes.

³Romain-Philippe Ekamyé Assogba. "Le musée d'histoire de Ouidha, découverte de la côte des esclaves", ed St Michel. 1990.

⁴F.K. Buah. "A History of West Africa from AD 1000. Macmillan Publishers. 1986

Le pouvoir politique, qui a toujours à voir avec le monde surnaturel, sollicite des médiateurs et des entrepreneurs ayant des légitimités diverses. Sa fonction est d'assurer la sécurité et la prospérité et en conséquence d'établir des règles de jeux socialisées. Dans les sociétés hiérarchisées, comme par exemple les royaumes *Mossi*, l'Etat est ainsi l'instrument principal de la socialisation des hommes. Dans les sociétés égalitaires, l'ordre politique suit les linéaments des ordres culturels et des croyances religieuses, en leur empruntant bien sûr un caractère diffus et une grande plasticité des formes et des structures ; ainsi la religion complexe des *Dogon* comprend une cosmogonie et une mythologie qui servent de référence pour l'organisation sociale.

Malgré (ou à cause) de leur nature sacrée, les pouvoirs politiques sont au coeur de la société, à la fois englobante et englobée. Ils ne sont pas au-dessus des sociétés tout en bénéficiant d'une grande déférence de la part des autres membres de la société. De même les classes dirigeantes se plient aux règles de la munificence et aux vertus de l'éthique aristocratique. Le respect des valeurs qui supportent le pouvoir politique relève précisément de ces valeurs éthiques et sociales. Elles sont source de légitimation, de manière positive ou négative.

Dans la plupart des situations, tout acteur accède à une parole politique aussi ténue et subordonnée soit-elle. C'est par exemple le cas des femmes, en position de subordonnées, notamment dans les sociétés sahéliennes (la parole publique est un privilège masculin, dans la majorité des sociétés ouest-africaines) par le biais de traditions associatives spécifiques.

De nombreux auteurs pensent que les configurations politiques nées de telles procédures sont des constructions politico-sociales pluralistes précisément du fait de la possibilité de la prise de parole pour l'ensemble des acteurs sociaux. Que cette parole n'ait pas la même résonance dans le tissu social, selon l'âge, le sexe, le statut, la généalogie ... est un fait indéniable, mais certaines paroles se valent. A partir de positions, valeurs et intérêts différents, elles compétissent, s'affrontent et négocient. Les sociétés ouest-africaines sont aussi des sociétés "ouvertes" avec des portes de sorties (exit option) qui aménagent des possibilités d'expression de la dissidence dont le terme est souvent la décision de la migration, qui est une solution face à la dissension politique et/ou aux exactions du pouvoir. Cette décision extrême n'intervient souvent qu'après épuisement de recours et d'intermédiations, de délibérations, de mise à l'épreuve de contre-pouvoirs et bien sûr d'affrontements armés.

Ces modes d'opération du politique ne sauraient cependant être peints de manière idyllique. Ils furent producteurs de conflits et de tensions. Pour illustrer ce propos, on observe, pour ce qui concerne la délibération, aussi bien la définition que le contenu et les contre-pouvoirs, un mouvement de basculement allant de la négociation à la sanction, jusqu'à des procédures les plus autoritaires⁵.

Dans les sociétés ouest-africaines anté-coloniales, il semble qu'il y ait toujours eu une correspondance entre structures politiques, économiques et sociales. Le sentiment d'appartenance à une instance politique et/ou sociale assure un équilibre relatif entre les

⁵Les sociétés africaines anté-coloniales ont, de ce point de vue, connues de nombreuses évolutions dont la présente analyse ne peut malheureusement rendre compte pour des raisons de commodité.

systèmes socio-politiques, l'organisation de la société et les modèles culturels et idéologiques. Qu'elles soient hiérarchiques ou égalitaires, les sociétés ont toujours combiné une fluidité institutionnelle et une pluralité d'instances représentatives et délibératives. La conséquence de cette situation a été un dédoublement de fonctions, qui a souvent mais pas toujours, résisté victorieusement aux assauts de l'autoritarisme politique et de la centralisation administrative.

1.2 La période coloniale

L'instauration du pouvoir colonial constitue l'aboutissement d'un processus entamé, dans bien des zones côtières, au 15^{ème} siècle avec l'arrivée des Portugais. Le commerce de l'or, des esclaves, de l'ivoire, de l'huile de palme..., le développement des comptoirs commerciaux, les guerres, jalonnent trois siècles d'histoire aboutissant à l'établissement formel des territoires coloniaux, à la fin du 19^{ème} siècle.

Cette formalisation de la domination européenne constitue une rupture pour les Africains de l'ouest désormais soumis à un mode de gouvernement plus préoccupé de la gestion et de l'exploitation d'un territoire que du gouvernement des hommes. Cependant, cette rupture n'est pas complète. Les autorités métropolitaines s'appuient sur les structures sociales préexistantes pour asseoir une domination et mettre en valeur leurs colonies.

1.2.1 Les fondements du système colonial

Les territoires

Le pouvoir colonial a eu d'abord comme objectif de se ménager des espaces fonctionnels correspondant à ses vues : production agricole, exploitation minière, commerce... M. Dème décrit très bien à ce sujet les différentes fonctions attribuées par la métropole au Soudan français :

"La division coloniale du travail avait assigné au Haut Sénégal-Niger, devenu par la suite le Soudan, trois fonctions principales :

- *La production céréalière en vue de couvrir les besoins alimentaires des pays côtiers en particulier le Sénégal spécialisé dans les cultures de rente. Le Soudan devait produire du riz dans les zones irriguées de l'Office du Niger où un million d'hectares avaient été aménagés. D'où le peuplement par déportation et le développement du colonat.*
- *La fourniture de main-d'oeuvre pour les cultures de rente au Sénégal et, dans une moindre mesure, en Côte d'Ivoire, ainsi que pour les travaux d'infrastructure, en particulier le chemin de fer Dakar-Niger et le barrage de Markala.*
- *La production subsidiaire de cultures de rente par l'extension de la zone arachidière du Sénégal qui a déterminé le développement de cette culture à l'Ouest du Mali et par le développement du Coton dans la zone Mali-sud."⁶*

⁶M. Dème, WALTPS. Etude de cas du Mali.

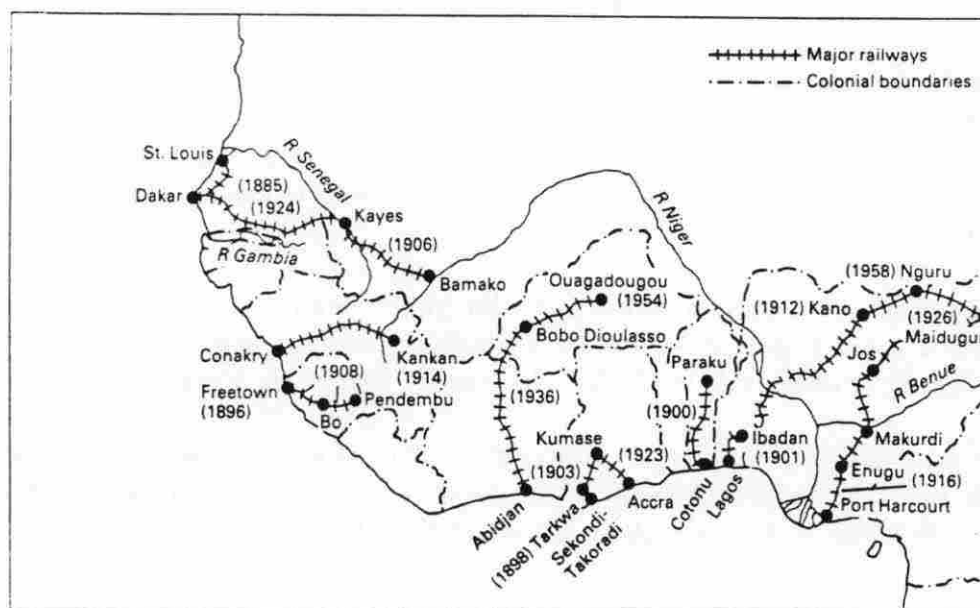
Dans bien des cas, l'établissement des frontières coloniales a débouché sur des partages successifs au gré d'accords entre les puissances coloniales ou de l'évolution des rapports de forces politiques et militaires en Europe. L'exemple du Cameroun est particulièrement illustratif : en 1884, le territoire devient protectorat allemand, il s'étend jusqu'aux rives du Congo en 1911 par cession d'une zone de 275 000 km² par la France puis, en 1916, le territoire est partagé entre la France et la Grande Bretagne. Les territoires plus petits n'échappent aux errements de la cartographie politique de la région. De protectorat allemand depuis 1884, le Togo passe sous la tutelle de la France, dans sa partie sud, et de la Grande-Bretagne, dans sa partie nord, en 1919 ; en 1946 le sud entrera dans l'Union française, tandis que le nord votera son rattachement au Ghana.

La première préoccupation des colonisateurs a donc été de s'assurer le contrôle de territoires précisément définis (Igué 93) ; le contrôle d'un territoire étant le préalable à l'exploitation des ressources naturelles et humaines. La notion de partage (*scramble*) définit bien cette primauté du territoire sur les hommes dans l'événement colonial.

Les transports

On parle souvent de l'ère coloniale comme celle de la "révolution des communications" en Afrique de l'ouest. De fait, la colonisation ayant pour principal objet l'exportation vers les métropoles des cultures de rente et autres matières premières, des efforts particulièrement importants sont très tôt entrepris pour transporter ces marchandises ; d'où la priorité donnée aux chemins de fer. Dès la fin du XIX^{ème} siècle, des chantiers considérables sont mis en oeuvre : Dakar-Saint Louis, Kumasi-Tarkwa-Accra, Lagos-Ibadan, etc... Dans les années trente, la plupart des grandes lignes que l'on connaît aujourd'hui sont achevées. A cette époque les pouvoirs coloniaux mettent l'accent sur le développement des pistes et des routes, bien souvent parce que les coûts du chemin de fer s'étaient révélés prohibitifs.

Les chemins de fer de la période coloniale
(source F.K. Buah, A History of West Africa from AD 1000)



Le chemin de fer, et plus généralement le développement des transports, a eu un impact considérable sur l'économie et les sociétés de l'Afrique de l'ouest. En établissant le lien entre zones de production/extraction et zones d'évacuation, les voies ferrées ont suscité le développement de l'activité économique à l'intérieur, la naissance et la croissance de villes et de réseaux de télécommunication le long des lignes et la création de ports de plus en plus importants.

La mobilité des hommes s'est également développée. Ainsi, dans les années 20, le gouverneur de Côte d'Ivoire Antonetti plaidait pour le prolongement du chemin de fer ivoirien vers le nord, arguant qu'il s'agissait là du seul moyen d'amener un million de personnes supplémentaires en provenance de Haute-Volta pour cultiver le Cacao.

Il s'agit là d'un tournant important dans l'histoire de la région, sur lequel, par ailleurs il est permis de porter des jugements nuancés (en référence notamment aux méthodes de travail forcé qui ont été utilisées, aux conséquences sur l'environnement etc..).

L'adossement aux systèmes sociaux traditionnels

Si le bornage précis des territoires relevait de la logique stratégique du partage colonial, la construction d'infrastructures de transport de la logique économique, la mise en place de modes de gouvernement "décentralisés" relevait d'une logique politique dictée par un simple fait : la colonisation africaine n'était pas une colonisation de peuplement.

On a souvent opposé la technique de gouvernement britannique dite de *l'indirect rule*, et l'administration directe française ou portugaise. Pourtant ce contraste tant célébré ne résiste pas à l'analyse. En fait, les administrations coloniales, par delà leur diversité et leur histoire propre, se sont accommodées, inscrites pourrait-on préciser, dans le sillon des lignes historiques et du tissu politique des sociétés colonisées, en les actualisant par la subordination aux logiques impériales. Cette "remise à jour" de l'ordre précédent s'est définie comme une logique de subordination et insertion des institutions, acteurs et mécanismes de la période anté-coloniale, dans la routine administrative coloniale.

D'un côté l'appropriation coloniale et de l'autre, les ajustements et réajustements des sociétés dominées, à la nouvelle conjoncture, ont créé, selon les degrés d'intégration dans les systèmes coloniaux, de nouvelles règles et de nouveaux dispositifs politiques et sociaux. Par des logiques de cooptation et d'adossement aux systèmes antérieurs, les administrations coloniales sont parvenues à une maîtrise efficace de l'espace grâce à la mise en place de réseaux d'entrepreneurs politiques, de courtiers sociaux et d'intermédiaires économiques. Ce personnel hétéroclite par ses origines, les formes de légitimité de son pouvoir⁷, a été recruté parmi les chefs traditionnels, interprètes, auxiliaires de l'Administration, les chefs religieux.

Dans de nombreux cas, l'entreprise coloniale a renforcé l'assise des chefs traditionnels sur leurs territoires respectifs en leur donnant la légitimité supplémentaire d'une reconnaissance officielle. Le Ghana (Gold Coast) a en particulier fait l'objet de cette stratégie jusqu'à l'introduction de *l'indirect rule* dans les années trente.

⁷Voir à ce sujet : Amadou Hampaté Bâ : L'étrange destin de Waugrin et son autobiographie Amoukel.

"(...) *The Chief's Ordinance of 1904 which empowered the Governor to confirm the election and installation of a chief... was only intended to render the position of the Chief unassailable in law. (...) Under the constitution of 1925, six colony chiefs, elected by Provincial Councils established for the purpose in each of the three provinces of the colony, would sit in Legislative Council. They therefore outnumbered the three members elected directly by urban voters of Accra, Cape Coast and Sekondi two to one. Thereby, they gained a prominence at the national level quite out of keeping with their traditional limits (...) The 1927 Native Administration Ordinance strengthened the chiefs against attempts by their sub-chief to declare their independence. (...) It was only in 1936 that a serious effort was made the system of indirect rule as practised in Northern Nigeria.*"⁸

Les pouvoirs coloniaux atteignaient ainsi leurs cibles par la médiation de ces relais, dispositifs essentiels des rouages administratifs.

La conséquence la plus importante de ce mode de gouvernance réside dans la limite de l'immixtion des administrations coloniales dans la vie des sociétés dominées. Les pouvoirs coloniaux ne se sont jamais préoccupés d'opérer des mutations sociales (règles du mariage, du divorce, de la succession, de l'allocation foncière, les règles de dévolution du pouvoir...), y compris dans des situations dites d'assimilation extrême comme celle des *originaires* des quatre Communes du Sénégal dont les habitants étaient citoyens français mais étaient soustraits au Code Civil français par la conservation de leur statut particulier.⁹

1.2.2 Les mutations sociales et politiques de l'ère coloniale

Le fait que les métropoles ne remettaient pas officiellement en cause l'essentiel des structures sociales traditionnelles n'a pas empêché la période coloniale de modifier certains aspects des sociétés ouest-africaines¹⁰.

Un monde rural relativement peu touché par la modernité européenne

La société rurale traditionnelle est relativement marginalisée par le fait colonial. Si le colonisateur a tenté d'augmenter la productivité de l'agriculture vivrière afin de libérer davantage de force de travail, les résultats se sont rapidement révélés médiocres. On renonce donc, avec d'autant plus de facilité que, en dehors de quelques crises climatiques dans le Sahel, il n'existe pas de problème structurel de sécurité alimentaire. L'essentiel du monde rural est donc écarté du champ d'intérêt direct du colon qui y construit peu de routes et y implante peu d'écoles.

⁸M. Crowder, "West Africa Under Colonial Rule, Hutchinson Library for Africa, 1984.

⁹Les quatre communes sont: Saint Louis, Gorée, Rufisque et Dakar.

¹⁰Voir, en particulier à ce sujet, J. Giri, "Le Sahel face aux futurs, dépendance croissante ou transformations structurelles", OCDE, 1988.

"Par ailleurs, l'administration coloniale a des moyens fort modestes et l'administrateur demeure un personnage lointain (un fonctionnaire colonial pour 66000 habitants en Haute Volta dans les années 20). Les moyens de communication et de diffusion de l'information sont d'importance très limitée et les villages demeurent isolés, à l'écart de la civilisation".¹¹

Dans les zones rurales plus encadrées (cultures de rente, périmètres irrigués...), des changements apparaissent sans toutefois être des bouleversements. Les structures sociales évoluent, un certain nombre d'agriculteurs ne sont pas originaires de la région où ils travaillent, la famille élargie n'est plus toujours la structure de production la plus appropriée...

L'école coloniale, celle de l'administration et celle des missions religieuses, s'implante dans ces zones ainsi que dans les villes ; dans des proportions faibles toutefois : à la veille de la seconde guerre mondiale, on estime qu'à peine 5% de la population scolarisable suivaient les cours du primaire en Afrique française.

Néanmoins, l'enseignement moderne forme les "relais" indispensables à l'administration coloniale, *"une nouvelle classe sociale émerge progressivement : celle des auxiliaires de l'administration coloniale, interprètes, commis, instituteurs, infirmiers, agents des PTT etc, tous issus de l'école coloniale. Cette classe est relativement favorisée, rejetée par la population, mais aussi crainte et enviée (...). Si peu développée soit-elle, l'école coloniale est un facteur de rupture important : rupture entre société rurale et nouvelle société urbaine, rupture entre la génération ancienne et la génération nouvelle qui ne reçoit plus les connaissances traditionnelles."*¹²

La croissance des villes et l'émergence de la contestation urbaine ¹³

Jusqu'à la première moitié du 20^{ème} siècle, les Africains de l'ouest vivant dans les villes constituent une part négligeable de la population coloniale. La vocation des colonies est agricole ou minière ; Le citadin est considéré comme un détribalisé, en situation instable.

A partir de l'entre-deux-guerres, les villes commencent à se développer sous l'effet du développement des cultures d'exportation et des moyens de transport. De moins de deux millions en 1930, la région passe à plus de 40 millions d'urbains en 1960. Yaoundé, Dakar, Ibadan, Lagos, Accra et Abidjan comptent plusieurs centaines de milliers d'habitants dans les années 50; Kano, Ouagadougou, Kumasi, Conakry, Lomé atteignent ou dépassent 100 000 habitants. Enfin, de nombreuses agglomérations émergent, de futures capitales comme Niamey et des villes secondaires, Thiès, Bouaké etc.

¹¹J. Giri, op. cité

¹²J. Giri, op cité

¹³ Voir à ce sujet :

■ pour les statistiques. B. Kalasa. "Description du peuplement en Afrique de l'ouest, commentaire de la base de données", document de travail WALTPS n°1.

■ pour l'analyse du phénomène urbain. M. Arnaud. "L'urbanisation en Afrique de l'ouest : mécanismes et logiques", document de travail WALTPS n°8.

Avec elles apparaît une nouvelle catégorie sociale, de travailleurs urbains, ni "évolués", ni paysans ; il s'agit de techniciens, mécaniciens, ouvriers divers, ainsi que de nombreux petits commerçants et artisans ; le grand commerce étant monopolisé par les compagnies coloniales appuyées par de "nouveaux venus", en particulier les Libano-Syriens. Les administrations coloniales encouragent alors des logiques d'installation par "type de population", par affinités ethniques ou religieuses. Elles développent de manière concomitante, des stratégies répressives pour contenir l'exode rural, allouer de manière discriminatoire et sélective l'espace et les équipements urbains tout en mettant en place des programmes pour favoriser l'acquisition de caractéristiques urbaines -modernes- aux familles des travailleurs africains (hygiène, alimentation, éducation à la famille pour les femmes ...) ¹⁴

"Avant 1945, Dakar était une ville double, typique du système colonial, où la ségrégation opposait le Plateau et la Médina, la ville du commerce et des Européens au sud et le damier de recasement au nord, créé après l'épidémie de peste de 1914, la ville africaine. Après 1945, pour faire face à l'afflux massif de population, un plan directeur d'urbanisme, plusieurs fois corrigé, fut mis en oeuvre. La spécialisation des secteurs de la ville a été accentuée, avec l'apparition d'une couronne de cités et de lotissements au-delà des excroissances spontanées de la Médina et le déplacement des bidonvilles vers la ville nouvelle de Pikine." ¹⁵

L'essor de villes entraîne une plus grande visibilité politique des *évolués* et des travailleurs urbains. Les villes deviennent des lieux de contestation de l'ordre colonial à travers des revendications visant la conquête des droits et l'égalité de traitement ¹⁶. Les principaux véhicules de ces luttes ont été les associations professionnelles, les syndicats et la jeunesse scolarisée.

"Jusqu'à la seconde guerre mondiale, la vie politique est extrêmement réduite. La situation ne commence à changer qu'au lendemain du conflit. La vie syndicale se développe avec la croissance des nouvelles classes urbaines. Le premier grand mouvement est la grève des cheminots sénégalais et soudanais, grève qui dure plus de cinq mois. Le syndicalisme devient une force avec laquelle le pouvoir colonial devra désormais compter. Par ailleurs, le militantisme pour l'autonomie interne, voire pour l'indépendance grandit. Du côté colonisateur les idées évoluent aussi et la nécessité d'élargir le dialogue avec les élites sahéliennes est de plus en plus ressentie." ¹⁷

¹⁴ cf: F. Cooper "Industrial Man Goes to Africa", manuscrit, 1994, dans lequel il montre le souci à la fin de la 2ème guerre mondiale des administrateurs coloniaux français et britanniques de produire de vrais travailleurs, après les vagues de grèves de l'entre deux guerres et de l'après guerre. Ces discours et pratiques mettent l'accent sur l'absolue nécessité d'éduquer les femmes aux "valeurs urbaines" pour stabiliser et moderniser la famille urbaine africaine, en lui arrachant en quelque sorte ses références villageoises. Paradoxalement le discours sur le travailleur porte d'abord sur sa femme. Etonnant renversement de perspective, par rapport à la première période coloniale.

¹⁵ A. Dubresson, "Dakar et le Cap Vert", Atlas Jeune Afrique du Sénégal.

¹⁶ Voir les travaux de F.Cooper.

¹⁷ J. Giri, op cité

La contestation ethnique

L'appartenance ethnique s'impose, elle aussi, à partir de l'entre-deux-guerres, comme un support de la contestation et de résistance culturelle à l'assimilation coloniale. Cette émergence contestataire, a sans doute été favorisée par l'adossement des administrations coloniales aux systèmes sociaux traditionnels (voir supra). En promouvant le gouvernement des territoires et des hommes par le biais de l'ethnie ou de la chefferie, le colonialisme contribue au développement du "tribalisme" qui se manifestera de plus en plus, y compris sous des formes sanglantes. Sur ce point précis, il n'y a pas d'opposition entre les différents empires coloniaux d'Afrique de l'Ouest.

On le verra, le tribalisme sera replacé au coeur de système de patronage de l'Etat post-colonial, il sera profondément enraciné dans l'appareil d'Etat et au sein des populations. Et si la définition rigide et la politisation de l'ethnicité sont des produits coloniaux, l'impact de l'ethnicité post-coloniale sera beaucoup plus désintégrant en termes de fixations identitaires antagonistes.

L'Etat colonial a produit un territoire colonial mais n'est pas parvenu à inscrire dans ses procédures l'ensemble des pratiques sociales et politiques de la métropole. A-t-il jamais cherché à y parvenir ? C'est ce qui explique en tout cas, les interférences entre les répertoires bariolés des chefferies africaines, où se côtoient les traditions victoriennes, celles des religions chrétiennes et des traditions proprement africaines.

L'émergence d'une élite intellectuelle nationaliste

L'apparition d'une élite intellectuelle formée dans le giron de la culture académique occidentale est sans doute l'un des faits majeurs de la période coloniale, puisque c'est cette élite qui succédera au pouvoir colonial. Il suffit pour s'en convaincre d'établir la liste des diplômés de l'Ecole Normale William Ponty de Dakar ayant été à la tête du gouvernement en Afrique de l'Ouest francophone, juste avant et juste après les indépendances ; on trouve notamment *Modibo Keita* (président de la république du Mali), *Mamadou Dia* (premier ministre du Sénégal), *Hubert Maga* (président du Dahomey), *Ouezzin Coulibaly* (premier ministre de Haute Volta), *Felix Houphouët-Boigny* (président de la Côte d'Ivoire), *Djibo Bakary* (premier ministre du Niger) ; la liste des hauts fonctionnaires serait trop longue.

"Similarly in Northern Nigeria the Katsina College, now Government College, Zaria, has a school role that included the Premier, the Minister of Finance, The Minister of Education, the Federal Prime Minister and three Federal Ministers, the leader of the opposition in the north, the Speaker of the Northern House and the Governor of the Northern Region before the January 1966 military coup."¹⁸

¹⁸Michael Crowder, *West Africa Under Colonial Rule*. Hutchinson University Library for Africa, 1984.

La colonisation forme donc une élite réduite¹⁹ qui pèsera sur le destin de la région parce qu'elle dispose des clés pour dialoguer avec le pouvoir de la métropole. Une élite que certains assimilent rapidement à une "caste" ignorant les différences ethniques, portant les mêmes vêtements, parlant la même langue (celle du colonisateur), ayant lu les mêmes livres et maniant les mêmes concepts, au premier rang desquels le concept d'Etat-Nation.

*"They were the first to identify themselves as Nigerians rather than Yoruba, Gold Coasters rather than Fanti, Senegalese rather than Wolof. Their education, basically Western in conception, left them well versed in European history and politics, and they justified their demands for participation in government and for economic reforms by appealing to European ideals and experience."*²⁰

1.3 Le pouvoir post-colonial

L'histoire des pays ouest-africains, des indépendances jusqu'à la fin des années 80 est marquée par une très forte prédominance du mode de gouvernement autoritaire basé sur le parti unique. Le transfert du pouvoir à la nouvelle classe politique n'a pratiquement pas entraîné de redéfinition des objectifs et du rôle des Etats. La nouvelle classe dirigeante s'est approprié les instruments de gestion du territoire, de l'économie et des hommes, mis en place par l'administration coloniale.

Très rapidement, sa plus grande préoccupation sera de conserver le pouvoir dans une période marquée par une forte instabilité des régimes : Quarante coups d'Etat ou alternances non démocratiques ainsi qu'un grand nombre de tentatives manquées.

1.3.1 L'Etat nationaliste héritier ambigu de la colonisation

Les batailles pour l'accession à l'indépendance se sont surtout réduites à des luttes pour mettre fin à la domination coloniale. Le cri de ralliement n'a pas nécessairement envisagé un projet politique post-colonial conquérant, maîtrisé et discuté par les différents acteurs ; l'hétérogénéité des classes nationalistes n'ayant permis que la création de coalitions ayant un seul dénominateur commun : l'indépendance.

Une fois cette dernière acquise, les divergences sur les projets de société, la structure de l'Etat, vont progressivement réduire le jeu politique à la lutte pour le contrôle d'un pouvoir d'Etat fort et à la construction d'une classe stratégique : celle des porteurs de la modernité comme classe politique investie d'un rôle messianique et de vertus pédagogiques. Cette nouvelle classe dirigeante se pare de la fonction de guide éclairé et hérite de la dernière période coloniale la force de l'autorité administrative. Ce type de dynamique ne pouvait que déboucher sur l'instauration du parti unique, quels qu'aient été les héritages idéologiques ou constitutionnels. Plutôt que de gouverner, il s'est agi d'administrer les hommes (la société) et les choses (l'économie).

¹⁹ L'école Ponty n'intégrait que 50 à 100 étudiants chaque année.

²⁰ Michael Crowder. op cité.

Dans la plupart des élections pluralistes de la veille des indépendances, l'opposition aux partis nationalistes était animée par des partis ethniques et/ou régionalistes. La peur de la division et de la fragmentation suivant des lignes ethno-régionales est devenue un élément essentiel du comportement des nouveaux leaders. En conséquence les partis ethniques ont été soit absorbés, soit interdits. Ils ont cependant fait prendre conscience aux nouveaux Etats de la nécessité d'un mode de gouvernement reposant sur "l'art de l'équilibre" (*art of balancing*), entre régions, groupes ethniques, groupes religieux et intérêts économiques.

Les nouveaux pouvoirs ont donc maintenu les réseaux traditionnels et la chefferie pour leur servir de relais et de moyens d'accéder aux populations rurales. Là où les chefs traditionnels n'existaient plus, d'autres organisations sociales (sectes religieuses, associations de ressortissants...) se sont créées pour servir d'instruments d'intermédiation.

Enfin, "si les théoriciens de la "modernisation" associaient développement capitaliste et adoption du modèle démocratique occidental, un fort courant de pensée, y compris dans les milieux intellectuels africains, estimait que la démocratie constituait un "luxe" et une entrave certaine pour des gouvernements attelés à la poursuite du développement ; l'autoritarisme politique trouvait là une première justification. Une seconde, spécifiquement africaine, lui était offerte avec la valorisation du parti unique du "parti-Etat", qui, jusqu'à l'orée des années 80, était considéré par nombre de dirigeants comme la meilleure formule pour promouvoir la construction nationale dans des pays pluri-ethniques ainsi que l'édification de l'Etat et le développement économique et social. Sékou Touré avait coutume d'affirmer que le Parti Démocratique Guinéen (PDG) se "confondait avec le peuple" et en "traduisait la volonté de façon militante". L'option en faveur des systèmes de parti unique se justifiait enfin dans le mouvement de contestation des modèles et idéologies importés-tardivement et de manière très relative- par les anciennes puissances coloniales"²¹.

A travers des revendications combinant les idiomes métropolitains (la lutte contre l'exploitation coloniale, pour la démocratie et l'équité sociale) et les répertoires indigènes (la restauration des valeurs culturelles endogènes, la lutte contre l'aliénation culturelle et l'assimilation), l'Etat nationaliste s'est forgé sur une problématique instable.

Mais au bout du compte, ses principales ambitions étaient :

- de consolider le territoire issu de la colonisation, promu au rang de territoire national, par la construction d'un Etat-Nation soustrait à la menace de la désintégration ; pour cela, on voulait privilégier une culture nationale capable de contenir les expressions identitaires, ethniques, régionales et religieuses ;
- de construire des structures politiques solides et centralisées pour contenir les forces centripètes, assez flexibles cependant pour permettre l'expression des entrepreneurs politiques locaux.

A bien des égards, ce double projet s'inspire de la gouvernance coloniale ; certains ont parlé de "réfection de l'Etat colonial".

²¹ A. Bourgi et al : Reprofiler L'Etat africain démocratique. WALTPS, 1993.

1.3.2 Le parti-Etat

L'Etat post-colonial a voulu être un Etat unitaire embrassant l'ensemble des compartiments de la vie économique, sociale et politique des sociétés africaines. Il est ainsi devenu interventionniste, englobant et expansionniste. Une ambition totalitaire que certains segments de la société s'acharneront directement ou indirectement à mettre en échec.

Le parti nationaliste en remportant les élections pré-indépendance ou en se faisant transférer le pouvoir après la lutte nationaliste, s'empare de la totalité du pouvoir et contrôle la totalité de l'appareil d'Etat. Même dans certains cas, les charges principales de la Fonction Publique restent entre les mains des administrateurs coloniaux. Ces situations contradictoires à la mise en place d'un système démocratique sont renforcées par les pressions économiques internes et les contraintes du marché mondial.

De plus, les classes dirigeantes post-coloniales vont très tôt combiner l'hégémonie politique et le contrôle sans faille de l'économie, faisant ainsi coïncider positions politiques et sites d'enrichissement et d'accumulation. La société civile ne peut, en ces circonstances, se définir que contre l'Etat.

C'est dans cet étaiu du parti unique, du contrôle tatillon des procédures économiques que s'effectue l'encadrement des hommes. Le parti omniprésent, omnipotent finit par entretenir la confusion entre Etat, classe politique, clan, ethnie. Il devient un instrument d'accaparement des richesses et de redistribution (clientélisme). En conséquence, la gestion politique de l'économie est volontairement privilégiée au détriment de l'efficacité et de la compétence.

"Chaque chef d'entreprise prend la précaution de prêter allégeance aux fonctionnaires les plus importants pour le fonctionnement de son entreprise. En fonction de son activité, il cherchera à entrer en contact avec le directeur des douanes ou ses collaborateurs ou le service des impôts. Ces liens sont indispensables. Sans protection, sans passe droit, la vie quotidienne est à la limite du supportable pour un chef d'entreprise".²²

En moins d'une décade, les romanciers décrivent les leaders africains comme des despotes cherchant à neutraliser les mouvements sociaux qu'ils avaient mobilisés contre les pouvoirs coloniaux. Les romans²³ de cette période et des périodes suivantes insistent sur l'indifférence des élites quant aux problèmes des masses et sur la centralité du mimétisme contre la créativité indigène.

Le Contrat social sur lequel se sont cristallisées les énergies pour la conquête du pouvoir (égalité de droits, droit à l'éducation, droit à l'expression, droit à l'accès et au partage du pouvoir) n'a pu se matérialiser. Les bases sociales du pouvoir se sont effritées surtout dans

²²Michel Courcelle. "Le secteur privé au Cameroun". Club du Sahel, juin 1990. SAH/D(90)347.

²³Dans la région ouest-africaine, peuvent être cités : Ayi Kwei Armah, *The Beautiful Ones Are Not Yet Born* (Boston, Houghton Mifflin, 1968). Chinua Achebe, et *Man of the People* (Garden City, NY, Doubleday, 1966).

les grands centres urbains, en particulier au sein des porteurs de la modernité, la petite bourgeoisie, la jeunesse scolaire et estudiantine. L'Etat post-colonial n'a pas permis de créer une communauté d'intérêt acceptée et assumée.

La déconfiture de l'Etat africain post-colonial et l'immense gâchis humain qu'il a entretenu font ainsi l'objet d'un constat unanime. L'Etat post-colonial et le système de parti unique apparaissent comme les principaux responsables des phénomènes de déstructuration qui touchent les sociétés africaines. Après avoir été secrété par l'Etat, le parti unique a imposé son hégémonie à l'Etat, cela au profit d'un homme ou d'un groupe d'hommes, un clan, voire une ethnie. Contrairement à l'affirmation de Sékou Touré, le parti unique, dans aucun pays africain, n'a été en mesure d'assumer le rôle d'animateur social qui lui avait été assigné. De parti de militants, chargé de garantir la participation populaire et de contribuer à l'intégration nationale, le parti unique s'est rapidement transformé en parti attirant principalement ceux qui voyaient en lui le meilleur moyen de faire carrière dans l'appareil de l'Etat ou d'en retirer des bénéfices patrimoniaux.

Quant au fonctionnement du parti unique, censé dans certains cas reposer sur le principe du centralisme démocratique, il n'a eu pour principale caractéristique que de produire une lourde machine bureaucratique. Ainsi exercé, le pouvoir a engendré des maux bien connus : Etat sans véritable épine dorsale, absence de toute vie démocratique, méconnaissance des droits élémentaires de l'individu, ignorance de tout Etat de droit et des notions d'intérêt général et de service public, polarisation sociale, banalisation de la corruption, fracture entre les générations, et surtout refus de la jeunesse de se reconnaître dans des régimes dont les leviers de commande sont détenus sans partage par les mêmes hommes depuis des décennies, etc. Rien d'étonnant dès lors que l'histoire politique de l'Afrique de l'Ouest abonde en exemples de partis uniques censés "se confondre avec le peuple" et pourtant incapables aux moments décisifs de protéger les régimes et leurs chefs : il en fut ainsi de David Dacko en Centre-africain (1965), de Modibo Keita au Mali (1968), de François Tombalbaye au Tchad (1975) ou du PDG de Sékou Touré qui disparut en même temps que son fondateur (1984)."

"Le soir même de l'enterrement, la lutte pour le pouvoir reprend de plus belle. (...) Le bureau politique (du PDG) et le gouvernement sont bientôt contraints de se réunir pour tenter de désamorcer la crise désormais ouverte. Constatant leur désunion, les membres du conseil du gouvernement s'accordent pourtant pour demander à l'armée de soutenir le pouvoir en place. Lansana Diané, ministre de la Défense, est chargé de transmettre le message aux militaires. Ces derniers l'écoutent mais refusent de se prononcer clairement. Et pour cause : petit à petit, les officiers réunis autour du colonel Lansana Conté ont abouti à un consensus et songent à passer à l'action. (...) C'est ainsi qu'à deux heures du matin, dans la nuit du 2 au 3 avril 1984, des officiers et sous-officiers (...) vont s'emparer des points névralgiques de la capitale. (...) Un peu plus tard dans la nuit, c'est dans des jeeps escortées par des camions remplis de soldats armés jusqu'aux dents que ministres, membres du comité central et autres responsables du parti-Etat sont conduits au camp Boiro, les autres au camp Alpha Yaya. Certains dignitaires, d'abord consignés chez eux, sont transférés dans les mêmes lieux sous la pression menaçante de la population.." ²⁴

²⁴Ibrahim Baba Kaké. Sékou Touré le héros et le tyran. ed Jeune Afrique. 1987.

1.4 La transition démocratique

Il n'y a pas lieu de revenir, si ce n'est pour mémoire, sur les facteurs externes qui ont précipité l'effondrement ou la contestation des systèmes de partis uniques. On rapelera d'abord le contexte économique où la chute des ressources extérieures a fait apparaître les "carences" de la gestion économique et financière des Etats. Sur un plan plus politique, la chute du mur de Berlin, l'implosion de l'Union Soviétique et l'effondrement du communisme en Europe centrale et orientale ont privé les régimes autoritaires africains de "l'assurance" que constituait pour eux soit un alignement sur Moscou ou Washington, soit la pratique d'un subtil "jeu de bascule" entre l'Est et l'Ouest. La quasi-disparition des régimes socialistes a eu pour autre conséquence de clairement souligner l'interdépendance entre démocratie et développement dans toutes les enceintes internationales que ce soit à l'ONU, dans les organisations régionales ou au sein de différentes instances de coopération Nord-Sud.

C'est dans ce contexte que s'effectuent les transitions politiques dites démocratiques. Elles sont confrontées ou portées (suivant la lecture que l'on en fait), par les manifestations spectaculaires des identités, au niveau local, national et international. Les communautés ethniques, régionales, religieuses mais aussi économiques, font découvrir une capacité extraordinaire de mobilisation politique. Et, dans les situations transitoires, la décomposition - ou l'affaiblissement- des capacités coercitives de l'Etat met fin aux mécanismes de contrôle autoritaires qui prévenaient les conflits et antagonismes. La conséquence : une profonde instabilité politique.

1.4.1 La difficile naissance d'un nouvel Etat Africain²⁵

Si l'interprétation politique des événements considérables que connaît l'Afrique subsaharienne peut donner lieu à controverses (s'agissant notamment de la viabilité des processus engagés), en revanche nul ne conteste l'ampleur des transformations qui ont affecté les édifices constitutionnels. Les nouvelles institutions dont se sont dotés les pays africains engagés dans la voie des transitions démocratiques reflètent ainsi une nette rupture par rapport à l'ordre juridique antérieur. Quelles qu'aient pu être les voies menant à ces changements politiques, ces derniers ont toujours été imposés par la contestation et arrachés aux pouvoirs en place. Ces transitions se sont opérées soit d'une manière souple et négociée, soit d'une manière plus brutale, à travers les Conférences nationales.

Le premier modèle de transition démocratique a consisté en un réaménagement plus ou moins profond du système politique fondé sur le parti unique. Les cas de la Côte d'Ivoire et du Cameroun révèlent ainsi d'importantes concessions sur le terrain de la démocratie formelle. Cela vaut aussi bien pour le rééquilibrage entre les pouvoirs législatif et exécutif et, au sein de l'Exécutif, entre le Chef de l'Etat et le Premier Ministre (en Côte d'Ivoire notamment), que pour la légalisation des partis politiques ou des garanties dont dispose le citoyen face au pouvoir. La révision des Constitutions en vigueur en Côte d'Ivoire et au Cameroun a été suivie d'élections présidentielles, législatives ou locales qui, à défaut d'avoir

²⁵Ce chapitre est tiré de "Reprofilier l'Etat africain démocratique". A. Bourgi. P.H. Chalvidan. E. Fall et P. Weis. WALTPS. 1994.

débouché sur l'alternance, se sont traduites par une représentation plus ou moins importante des partis d'opposition au Parlement.

Le second mode de transition est plus radical car il est censé faire table rase du système en place : il passe par la tenue d'une Conférence nationale. C'est le Bénin qui, le premier, a vécu cette expérience, suivi par d'autres pays ouest-africains, en particulier le Mali, le Niger et le Togo. Les conséquences politiques de telles assises n'ont pas été les mêmes pour tous ces pays. Si l'alternance a en général prévalu, ce ne fut pas le cas au Togo, où le général Eyadéma n'a pas hésité à recourir à la violence pour contrecarrer les forces du changement. On peut certes épiloguer sur les transitions manquées ou confisquées, sur le caractère factice du pluralisme partisan dans tel ou tel pays, mais un constat s'impose : la scène politique africaine n'obéit plus aux variables qui ont eu cours pendant trois décennies. Le pluralisme, sous toutes ses formes, est devenu la règle ou la référence pour la plus grande partie de la classe politique, comme l'attestent le fourmillement des partis politiques, la conquête de nouveaux espaces de liberté (notamment dans le domaine de la communication) ainsi que l'émergence d'un vaste mouvement associatif, qui reflète le réinvestissement du politique par la société civile. Et dans ce bouillonnement s'inventent presque dans la quotidienneté, et quelquefois dans la violence, de nouveaux modes d'expressions politiques et de nouvelles configurations du domaine public.

Il n'en demeure pas moins vrai que ces "nouvelles démocraties" africaines devront subir l'épreuve du temps. Une chose est de proclamer l'Etat de droit, une autre de garantir l'exercice effectif des droits reconnus aux citoyens africains. Une chose est d'affirmer l'indépendance de la magistrature, une autre de donner aux juges les moyens de s'opposer aux empiètements du pouvoir politique et d'assurer réellement leur mission. Une chose est d'inscrire dans les textes le pluralisme politique, une autre de permettre aux formations politiques d'exercer librement leurs activités. Les précédents qu'illustrent en Afrique de l'Ouest la Côte d'Ivoire et le Cameroun dont les dispositions constitutionnelles relatives au multipartisme sont longtemps restées lettre morte, doivent inciter à la prudence. De même, l'organisation des scrutins et leur déroulement ne répondent pas toujours aux critères garantissant l'honnêteté et la transparence des élections, comme le Cameroun en a donné un exemple significatif lors de la dernière élection présidentielle.

En dernière analyse, il semble que le succès ou l'échec des expériences démocratiques en cours reposera sur la capacité des acteurs politiques et sociaux de surmonter plusieurs défis ; le premier est d'assurer, dans les faits comme dans les consciences, le passage de la démocratie formelle au vécu démocratique, ce qui passe par des activités systématiques d'éducation et de formation des citoyens aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales ainsi que par une adhésion des dirigeants aux principes d'une bonne gouvernance. Cette notion, que l'on peut définir comme "*the conscious management of regime structures with a view to enhancing the legitimacy of the public realm*" (Goran Hyden) et que Richard Joseph a popularisée en Afrique grâce à son programme "*African Governance*" développé au Centre Carter d'Atlanta, a fait l'objet de diverses réflexions (notamment au sein de la Banque Mondiale et de la Coalition Mondiale pour l'Afrique).

1.4.2 Ambiguïtés et fragilités du processus

Les contestations qui ont mené aux transitions démocratiques sont encore venues des villes : syndicats, corporations, jeunesse scolarisée ont permis d'imposer des changements pour plus d'équité, de justice, de transparence, de liberté. Mais ces forces de changement ne paraissent pas en mesure de redéfinir les cadres d'un Etat démocratique. Les nouveaux espaces de liberté sont surtout des espaces de déploiement de revendications d'ordre corporatiste.

"• D'un côté, les urbains contestent l'autoritarisme des régimes et réclament un débat politique et social pluraliste. Ce mouvement témoigne d'une maturité nouvelle des populations urbaines, d'une diffusion plus large de l'instruction et de la formation, de la constitution de couches intermédiaires plus solides qu'il y a trente ans (où elles étaient inexistantes), bref d'une opinion publique. (...) En ceci, il s'agit de mouvements progressistes, positifs, porteurs d'une société plus équilibrée. On note également, dans nombre de pays en cause, que le secteur privé africain s'y est exprimé, dénonçant les mécanismes qui le paralysent (cf les journées du dialogue en Côte d'Ivoire).

• D'un autre côté, les mouvements apparaissent profondément conservateurs : les couches les plus contestatrices sont les fonctionnaires et les étudiants, les revendications les plus dures portent sur les salaires et les liens formation-administration, ou encore sur les garanties d'emploi de toutes sortes. Ces revendications visent clairement à récupérer et renforcer les privilèges des couches protégées par rapport au monde rural et au sous-prolétariat urbain, souvent présents dans les manifestations mais hors d'état de formuler une revendication autre que négative (la destruction du régime)(...) Ces considérations expliquent la fascinante juxtaposition, dans les conflits politiques actuels, de revendications ethniques, salariales et catégorielles dans la droite ligne des régimes de privilèges accordés au secteur public dans les trente dernières années."²⁶

D'une certaine façon: la disparition brutale du lien formation-emploi (c'est-à-dire formation-administration) met en évidence la profonde rupture sociale existant entre ceux qui ont accès à la formation secondaire et supérieure et les autres. Auparavant, les premiers étaient assurés de travailler, les seconds étant condamnés à se débrouiller.

"A l'emploi salarié, symboliquement associé à la modernité et à la réussite, sont opposées les activités informelles. Etre salarié, c'est participer aux activités de l'Etat ou de la sphère dite "moderne" de l'économie (sièges du pouvoir et de la richesse). C'est donc être rattaché à la frange moderniste et européanisée de la population; par opposition au monde paysan ou aux travailleurs informels, rejetés dans le domaine de la tradition."²⁷

²⁶ A. Bonessian. La dimension politique de l'ajustement. in "La France et l'Afrique, vade-mecum pour un nouveau voyage", ed Karthala. 1993.

²⁷ L. Bazin et R.Y. Gnabéli. "Le travail salarié, un modèle en décomposition". Colloque international GIDIS.CI/ORSTOM. Crise, ajustement et recomposition en Côte d'Ivoire. Abidjan. 28 nov - 2 décembre 1994.

Mais l'un des grands défis auquel sont confrontées les expériences démocratiques réside donc dans l'impatience - légitime - des populations les plus démunies qui, au delà de la conquête de nouveaux espaces de liberté, aspirent à un changement radical de leurs conditions de vie et de travail. "Changer la vie", "mettre un terme à la misère", voilà ce qu'attendent les peuples africains des transitions démocratiques. On touche là un point sensible. A défaut d'être en mesure, sinon de surmonter tous les obstacles économiques et financiers, du moins d'alléger les souffrances des populations, les forces du renouveau, issues du suffrage universel, courent à l'échec.

"Ventre affamé n'a point d'oreille" dit le dicton et il va de soi que ceux qui sont condamnés à survivre au quotidien n'ont pas le coeur de comptabiliser l'héritage désastreux des régimes autoritaires du passé. Ils sont plutôt enclins à mettre sur le compte des nouveaux dirigeants les difficultés qu'ils endurent. "Que signifie la démocratie", quel sens a le droit de vote lorsqu'on n'a pas de quoi manger ?" C'est ce désenchantement, cette désillusion que les leaders des régimes démocratiques doivent s'attacher à prévenir. C'est aussi sur ce terrain que les bailleurs de fonds internationaux doivent être conséquents ; on ne peut à la fois exiger que la gouvernance démocratique soit la règle et maintenir une pression financière telle sur les nouveaux régimes africains que la situation des populations ne peut que perdurer et leur désarroi s'amplifier.

En fait, la crise remet en cause la légitimité des Etats africains - qu'ils soient ou non démocratiques - parce qu'ils ne sont pas en mesure de rendre des services concrets aux populations ou encore parce qu'ils ne disposent plus des moyens de s'assurer "*d'un minimum d'assise sociale (...) en échange d'une salarisation et de la mise en clientèle de pans entiers de la société*"²⁸. Il est donc à craindre que ne se développent de plus en plus des sociétés hors l'Etat, sources de conflits futurs comme le font pressentir les exemples *libérien, touareg, casamançais ou tchadien*, ou encore, au sein de pratiquement tous les Etats de l'Afrique de l'Ouest l'aggravation de la marginalité urbaine. A cet égard, la généralisation et la banalisation du phénomène émeutier au sein de la jeunesse des villes constituent l'une des plus grandes menaces auxquelles sont confrontés les pouvoirs établis. Ce phénomène est directement lié à un dynamisme démographique qui a consacré l'écrasant poids majoritaire des jeunes dans l'ensemble des sociétés africaines. La jeunesse des villes, exclue des modes de socialisation "classiques" - en particulier l'école, du fait de la crise profonde des systèmes éducatifs - coupée de la culture politique des générations précédentes, qui avaient trouvé dans la lutte anti-coloniale des référents communs, est socialement, psychologiquement et politiquement déstructurée.²⁹

La clé du succès final des transitions démocratiques actuelles se jouera de ce point de vue sur le terrain du développement humain, c'est-à-dire un développement axé sur l'homme et la satisfaction de ses besoins prioritaires dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la santé, de l'éducation et la formation. L'accent devra être mis sur les catégories les plus

²⁸ Achille Mbembe, "Déflation de l'Etat, civilité et citoyenneté en Afrique noire. Intégration - désintégration régionale à l'échelle des continents", Séminaire GEN DEV-EADI, mai 1993.

²⁹ Voir Cheikhon Oumar Diarrah "Communication à la réunion de Dakar sur les villes". CINERGIE, WALTPS. 1994.

démunies ou les plus vulnérables des populations : la jeunesse, les paysans, les femmes. "Etre près des gens" ("*Put the people first*") doit devenir le credo de l'Etat démocratique africain.

Les populations du continent, après avoir connu l'oppression coloniale, ont eu de l'Etat post-colonial une image tout aussi négative, celle d'un pouvoir répressif, sécuritaire et accapareur. En étant proche des populations, en répondant à leurs attentes dans des domaines-clés pour leur survie, en assurant leur protection et l'épanouissement de leurs potentialités (par le biais de l'éducation et de la formation), l'Etat démocratique ressourcera sa légitimité. Au service du mieux-être des populations, à tous les niveaux, sur le plan local comme régional, il réaffirmera sa présence et pourra revendiquer son utilité sociale.

II QUELQUES ENJEUX D'AVENIR

WALTPS propose une image de la région à l'horizon d'une génération dont la mobilité est le trait le plus marqué ; mobilité physique des hommes migrants vers les villes, vers les zones rurales les mieux dotées, vers les pays côtiers, mais aussi mobilité sociale au sens où l'émergence de la compétition³⁰ devrait favoriser de nouvelles différenciations entre les classes de la société. Nous aborderons ici quelques-uns des enjeux qui pourraient être induits par ces dynamiques de mobilité et de compétition dans un contexte de forte densification du peuplement.

2.1 Espaces et mobilités

2.1.1 L'étiollement de l'Etat et du territoire

La fin des années 80 -et la fin de la guerre froide- pourrait bien être considérée par les africanistes du futur, comme une période charnière tout aussi importante que la colonisation ou la fin des années 50 et l'accession aux indépendances.

Durant la période anté-coloniale, les sociétés ouest-africaines fonctionnaient sur la base "d'espaces flous" et de pouvoirs diffus mais bien établis. La colonisation a rigidifié la définition des espaces politiques mais laissé, pour l'essentiel, les pouvoirs traditionnels s'exercer sur eux. Les trente premières années d'indépendance ont vu les pouvoirs forts et coercitifs progressivement imposer leur rêve d'Etat-Nation sur la mosaïque coloniale. Le tournant des années 90 voit s'étioler les Etats et les territoires retourner vers le flou.

Ce "retour vers le flou" traduit les difficultés grandissantes des Etats à encadrer leur territoire pour un ensemble complexe de raisons, mais dont, sans doute les plus importantes résident :

- dans l'échec de la tentative post-coloniale de construction d'un sentiment national ; échec révélé à l'occasion des processus de démocratisation laissant les forces centrifuges s'exprimer ;

³⁰Voir à ce sujet D. Naudet. L'émergence de la compétition en Afrique de l'Ouest, à paraître.

- et dans des contraintes purement matérielles liées aux difficultés financières induisant une présence de plus en plus ténue de l'administration territoriale.

Il se traduit d'abord par des crises ouvertes qui dans certains cas extrêmes menacent l'existence même de l'Etat. Mais ces manifestations spectaculaires, parfois sanglantes, de cette "perte de vitesse du territoire" cachent des phénomènes plus longs et dont les conséquences pourraient être déterminantes pour l'avenir de la région. Il s'agit de ce que certains observateurs définissent comme une intégration de fait de "nouveaux territoires" à l'échelle régionale ; cette intégration ayant pour principales manifestations les "périphéries nationales", les réseaux commerçants et les "bassins de marché transnationaux". Nous présentons ici, très rapidement, les caractéristiques de ces trois dynamiques.

Les périphéries nationales

J. Igue définit les "périphéries nationales" comme des espaces jouissant d'une véritable autonomie de fait par rapport aux lois régissant les territoires coloniaux puis nationaux.

"Ces régions se sont formées presque partout en Afrique de l'Ouest là où existe une forte possibilité de distribution entre pays voisins de richesses provenant de la vente de matières premières minières ou agricoles. Là où existe aussi une forte solidarité des populations victimes de la partition coloniale, comme l'expression du refus de cette partition. (...) L'exceptionnelle solidarité ethnique concurrence fortement le développement d'une conscience nationale, et si cette dernière parvient tout de même à se concrétiser, elle se double alors d'une conscience ethnique plus concrète qui fonde l'existence de réseaux d'échanges dynamiques. Ces échanges commerciaux (...) favorisent la naissance de villes frontalières et stimulent la croissance de localités déjà existantes. Généralement, ces centres urbains sont localisés les uns en face des autres, avec apparition de villes jumelles de part et d'autre des principaux points de passage ; elles servent également de support à la création d'un important réseau de marchés."³¹

On a là, en d'autres termes, des espaces transnationaux, sociologiquement cohérents, progressivement aménagés par les populations elles-mêmes. Ces espaces ont été largement étudiés³², mais n'ont jamais fait l'objet d'une attention particulière de la part des autorités. Ils sont également devenus des "espaces flous" sur lesquels l'administration des Etats a de moins en moins de prise³³.

Ils témoignent du fait que les populations ont réagi à la "territorialisation" -inscription sur un espace géométriquement et légalement "borné"- parce qu'il s'agissait d'une contrainte

³¹J.O. Igué, op cité.

³²Voir notamment les différents travaux réalisés par J. Coste (IRAM), J.O. Igué (UNB) et J. Egg (INRA) sur le commerce régional, sous l'égide du CILSS et du Club du Sahel.

³³Voir également à ce sujet David Collins, Partitioned Culture Areas and Smuggling : the Hausa and the groundnut trade across the Nigeria-Niger border from the mid-1930s to the mid-1970s, in Partitioned Africans : Ethnic Relations across Africa's International Boundaries 1884-1984, University of Lagos Press 1984.

à la mobilité, mais aussi parce que les frontières coloniales apportaient de nouvelles opportunités commerciales.

Les réseaux commerçants

L'activité des grands réseaux commerçants procède également (en recoupant partiellement le phénomène des périphéries nationales) de l'intégration régionale de fait.

"A l'indépendance, les Etats africains ont eu quelques difficultés à affirmer leur suprématie sur des acteurs (...) qui sont davantage régis par le sentiment d'appartenance à ces groupes sociaux que par celui de l'appartenance à une nation. (...) Les réseaux Dioula-mandé opèrent au Mali, en Guinée, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, en Sierra Leone, en Gambie et même au Sénégal. Quant aux réseaux Haoussa, ils sont présents au Nigéria, au Niger, au Togo, au Tchad, au nord Cameroun ; on les trouve également à l'ouest jusqu'en Sierra Leone et au Sénégal. Ces deux grands ensembles de réseaux s'articulent à d'autres groupes marchands de moindre extension géographique, mais tout autant dynamiques. Au nord, ils sont en contact avec les commerçants maures, avec les commerçants sénégalais notamment les hommes d'affaire mourides, à l'est avec les commerçants kanouris installés au Tchad, Cameroun et Nigéria, au sud-est avec les commerçants yoruba..."³⁴

Si, dès après les indépendances, ils ont généralement inspiré une franche méfiance aux nouveaux pouvoirs décidés à contrôler au maximum l'économie nationale, ils ont su progressivement nouer des compromis leur permettant de poursuivre et de développer leurs activités commerciales. Ces compromis sont de deux ordres : purement financier d'abord, par le versement de prébendes aux fonctionnaires, mais aussi plus politique, le mode fonctionnement des réseaux, très hiérarchisé, tendant à concentrer les profits aux mains d'une élite peu nombreuse, souvent proche du pouvoir politique qu'elle contribue à entretenir en échange de passe-droits.

Les bassins de marchés transnationaux

On rappellera pour mémoire que les travaux démo-économiques de WALTPS ont montré que les aires d'influence économique des différents grands marchés urbains tendent à traverser les frontières nationales en de nombreux points de la carte de l'Afrique de l'Ouest.³⁵ En d'autres termes, il existera (il existe déjà) de plus en plus de zones satellisées par un marché urbain situé dans un pays voisin et dont les opérateurs "tourment le dos" à ce qui se passe en dehors de cette sphère économique, y compris dans leur propre pays.

³⁴ Agnès Lambert, "La dynamique des réseaux marchands en Afrique de l'Ouest", séminaire CILSS/Club du Sahel sur les espaces céréaliers régionaux en Afrique de l'Ouest, Lomé novembre 1989.

³⁵ Voir B. Ninnin, Géographie économique du milieu ouest-africain ; marchés, peuplement, agriculture, routes : éléments de modélisation 1960-1990, document de travail WALTPS n°4, août 1994.

Représentation schématique de l'évolution de l'attraction des marchés urbains entre 1960 et 2020

Mesurer la connexion des espaces ruraux au marché

Pour mesurer l'intensité des interactions villes campagnes, on a créé un indicateur représentant l'intensité du signal émis par les villes en direction de l'espace rural. L'indicateur élaboré, appelé "tension de marché", prend en compte :

- le poids des différents marchés ; l'éloignement de ces marchés ;
- l'hétérogénéité du coût de franchissement des distances, due aux infrastructures, au relief, à l'hydrographie... ;
- les conditions de l'offre de surplus agricoles (caractéristiques agro-climatiques, niveau de peuplement rural...);
- les effets de concurrence entre les différents marchés dans l'allocation de ces surplus ;
- les éventuels effets de "clapet" qui limitent les tensions de marché à un certain niveau, au delà duquel les produits importés deviennent plus compétitifs.

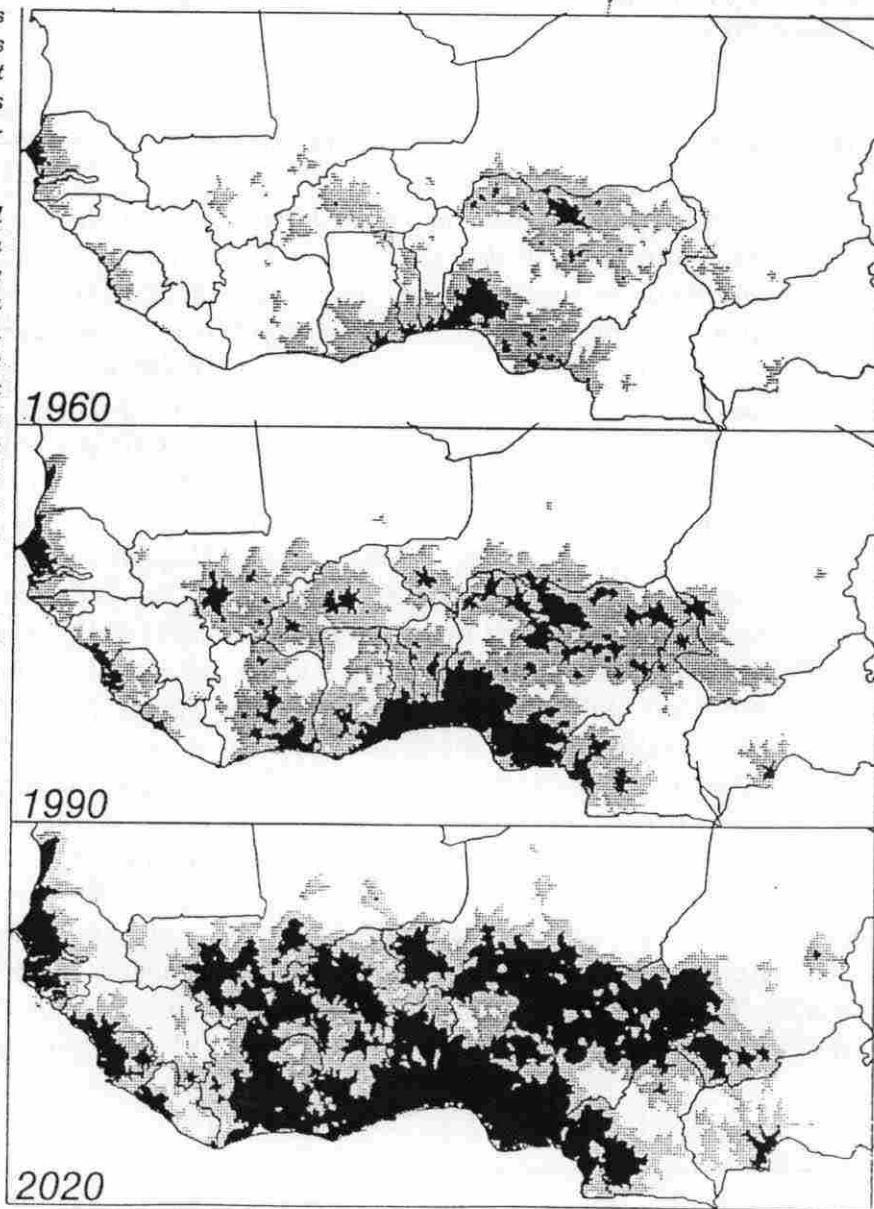
Les trois cartes ci-contre donnent une représentation schématique de la valeur de cet indicateur pour 1960 et 1990. On a utilisé les projections du peuplement et un jeu d'hypothèses complémentaires pour réaliser une image 2020 (Ninnin, 1994). Les zones en noir sont fortement connectées au marché, les zones en gris modérément, et les zones en blanc très peu.

On a ensuite étudié les liens existant entre les variations dans l'espace des tensions de marché et d'autres variables pour lesquelles on disposait de données spatialisées. On a ainsi montré que :

- la densité du peuplement rural est très bien corrélée avec la tension de marché : plus une zone est "exposée" au marché, plus sa densité de population est élevée. A l'échelle ouest-africaine, cette relation permet beaucoup mieux d'expliquer les fortes variations de densité de peuplement que les critères agro-écologiques, qui n'interviennent de façon très significative qu'aux densités élevées de population.

- la production par hectare et par habitant rural est également apparue étroitement corrélée aux "tensions de marché" : ces dernières permettent ainsi d'expliquer d'importantes différences de productivité entre régions aux mêmes conditions agro-écologiques.

- les cartes de tensions de marché permettent en outre de visualiser les "bassins de marché", les zones appartenant à un même marché. On voit sur les cartes ci-contre que, jusqu'à présent, les principaux marchés restent disjoints. Ils ne se connectent fortement qu'à l'horizon 2020, époque à laquelle le commerce agro-alimentaire sera pour moitié d'origine régionale.



Ces phénomènes d'intégration régionale spontanés nourris par l'histoire, la culture et l'économie, n'ont rien de vraiment exceptionnel en soi et ont été observés en d'autres temps et en d'autres lieux. Ce qui leur donne une envergure particulière réside dans ce qu'ils se développent dans un contexte "d'absence d'Etat". Ils posent, de ce fait, le problème de la gestion de l'espace et des hommes dans des termes nouveaux où l'Etat, s'il veut avoir enfin un sens, doit intégrer les configurations complexes du régionalisme ouest-africain.

2.1.2 L'intégration régionale face à l'obsession nationale

Alors que partout ailleurs dans le monde se développent des communautés régionales, l'Afrique reste au point mort. Certains auteurs avancent que cet échec s'explique d'abord par l'absence d'un pays leader qui aurait entraîné les autres dans le sillage de sa croissance etc... Il est vrai que les Communautés Economiques existantes dans le monde se bâtissent à partir de pôles et que, en Afrique de l'ouest, le Nigeria qui aurait pu jouer ce rôle ne s'est pas manifesté. A cela, les intellectuels nigériens avancent qu'il n'est pas possible d'enclencher le processus d'intégration avec des pays qui n'ont pas achevé leur décolonisation (les pays francophones).

D'autres avancent que "l'obsession nationale" des élites post-coloniales explique le refus, jamais proclamé mais évident et permanent, de toute idée de pouvoir transnational.

"C'est pourtant avec la force du désespoir qu'au début de l'année 1991, l'ex-secrétaire général de l'OUA, Eden Kodjo, dressait un bilan sans complaisance du décalage entre le discours et la réalité des engagements africains en matière d'intégration régionale <...Le plus frappant en Afrique, c'est l'aboulie régnante, l'absence d'une volonté de créer les bases communes d'un développement qui ne peut se faire que collectivement. Les institutions africaines de coopération régionales sonnent singulièrement creux... Rares sont les dirigeants politiques africains qui sont réellement animés par la mystique communautaire. Les organisations prolifèrent mais demeurent inertes, inactives, inefficaces, comme autant de cadavres dans les cimetières sous la lune...> Plus que d'un blocage, c'est en réalité, une régression que l'on est en droit d'évoquer au regard du morcellement croissant de la carte du continent au fil des trente dernières années. A l'exception du Nigéria, toutes les fédérations mises en place durant la période coloniale ont été démantelées (...) Et s'il est clair que ces fédérations n'étaient pas le fruit d'ententes entre des entités territoriales préexistantes, leurs détracteurs ont trop souvent omis de préciser que leurs frontières n'étaient pas plus arbitraires que celles issues de leur éclatement."³⁶

Ainsi, serait-on tenté de dire que les organisation régionales ouest-africaines ont été créées "pour la galerie" par des dirigeants préoccupés avant tout de ne pas céder la moindre parcelle d'une souveraineté nationale encore jeune et fragile voire factice. La "résonnance" des organisation régionales procéderait ainsi du manque de substance des Etats... "c'est à vouloir intégrer l'Afrique par une extrapolation pure et simple des apparences que sont les structures étatiques héritées de la période coloniale, et cloisonnées par les indépendances,

³⁶D. Bach. L'intégration économique régionale en Afrique, dans Economie prospective internationale, n°48, 1991.

que toutes les organisations régionales restent des intentions, des vœux pieux qui s'arrêtent à la limite des bureaucraties qui les incarnent."³⁷

On doit dès lors s'interroger sur l'avenir de la coopération régionale. Et cette réflexion devrait porter plus généralement sur la gestion des hommes dans l'espace, du niveau local au niveau national et au niveau régional ; l'une des particularités de l'Afrique de l'ouest étant que tous ces chantiers devraient s'ouvrir simultanément. Si la coopération régionale est indispensable parce qu'elle participe d'une tendance mondiale où les sous-continent se regroupent en entités économiques pour mieux affronter la globalisation de l'économie planétaire, ne l'est-elle pas également (surtout) parce que le régionalisme doit faire partie de la nécessaire reconstruction des Etats ouest-africains?

La rapide présentation des différentes formes d'intégration spontanée évoquée plus haut incite à penser que le lien décentralisation-coopération régionale-aménagement du territoire est, de ce point de vue une piste qu'il conviendrait de creuser.

"Les Etats africains d'aujourd'hui, souvent faibles, mais qui n'en sont pas moins des réalités incontournables devront, s'ils veulent jouer le rôle actif qu'ils ambitionnent dans l'intégration africaine, restituer partiellement aux communautés et aux régions, la souveraineté confisquée. Alors seulement, ces Etats pourront s'engager efficacement dans la voie de l'intégration."³⁸

Il s'agit cependant d'une ambition complexe car il existe bel et bien des forces centrifuges en action dans la région et des frontières invisibles mais beaucoup plus difficiles à ignorer que les bornages douaniers. D'autre part, l'analyse des différentes formes d'intégration "par le bas" de communautés transnationales doit se garder de tout romantisme. Un certain nombre de ces dynamiques, notamment les réseaux commerçants régionaux, se nourrissent du désordre des politiques ; ils sont devenus les "exploitants patentés" du désordre économique régional³⁹.

³⁷ Stanislas S. Adotevi, De l'échec des tentatives d'intégration économique artificielle à la définition des conditions de possibilité d'une intégration régionale viable, discours à la conférence sur l'intégration régionale en Afrique, CRDI, Dakar, janvier 1993.

³⁸ Stanislas S. Adotevi, op cité.

³⁹ Voir notamment à ce sujet :

D. Bach, Les institutions régionales face aux effets déstructurants du régionalisme transétatique, communication à la Rencontre de Cotonou sur les enjeux de la coopération régionale entre le Nigeria, le Bénin, le Cameroun, le Niger et le Tchad, mai 1993.

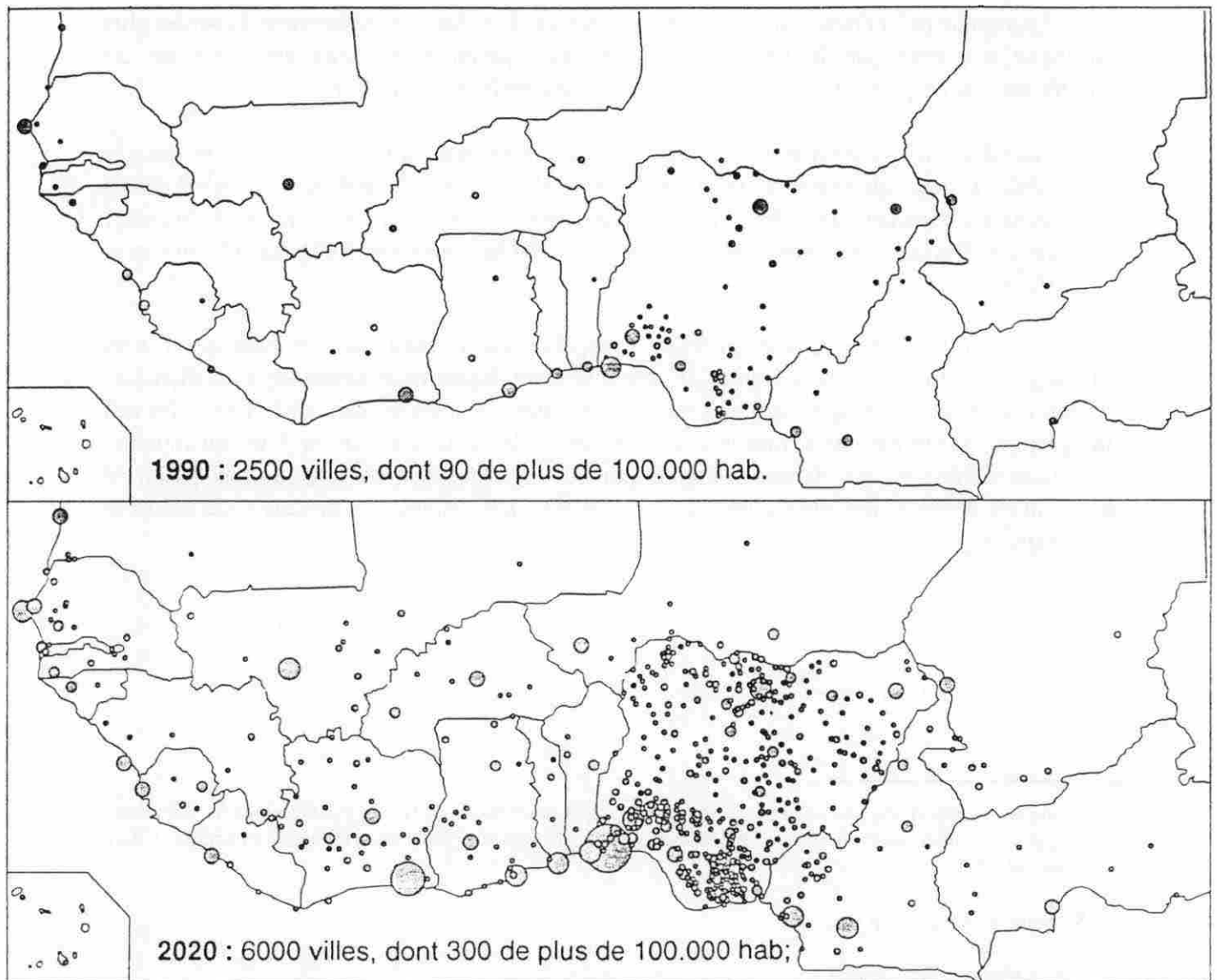
J. Egg et J.O. Igué, L'intégration par les marchés dans le sous-espace «est», l'impact du Nigeria sur ses voisins immédiats. INRA/UNB/IRAM, Club du Sahel, CILSS, 1993.

2.2 L'émergence de pouvoirs économiques locaux et les enjeux de la décentralisation

L'urbanisation sera, encore pour une génération, le fait marquant de la recomposition du peuplement de l'Afrique de l'ouest, même si son rythme de croissance devrait progressivement diminuer⁴⁰. Cette urbanisation ne portera pas seulement sur les principales agglomérations ; les projections à l'horizon 2020 indiquent au contraire qu'un réseau important de villes secondaires devrait se développer.

Les villes de l'Afrique de l'ouest en 1990 et projection 2020

(source : WALTPS)



⁴⁰Voir M. Araud, op cité.

L'étude avance que ces centres urbains devraient, en toute logique, susciter une croissance de l'activité économique en rapport avec l'augmentation de la demande : production de biens et services urbains, mais aussi un fort développement des échanges avec les zones rurales proches, stimulées par l'existence de débouchés ayant atteint un volume et une stabilité suffisants.

L'approvisionnement de ces marchés locaux fera l'objet d'une compétition grandissante qui se jouera dans les zones de production agricole ainsi que sur les circuits de transformation et de distribution. Dans les campagnes, la pression sur les ressources naturelles⁴¹ s'exercera "dans un premier temps au voisinage des grands marchés urbains puis, dans une logique plus capitaliste, de manière plus diffuse dans l'espace, en fonction des opportunités liées notamment à la situation foncière".⁴² L'étude WALTPS estime que, à l'horizon 2020, une petite partie des agriculteurs (environ 15 à 20 %) produira à elle seule de quoi nourrir près de la moitié des consommateurs urbains.

Dans les villes, les circuits de la transformation et de la distribution devraient également faire l'objet de stratégies commerciales de type "moderne" visant la constitution d'entreprises de plus en plus importantes. Ces dynamiques se développeront (se développent déjà dans un certain nombre de cas) sur la base des grands réseaux commerçants disposant des capacités d'investissement et capables d'appréhender les opportunités à moyen ou long terme.

L'Union des Commerçants et Industriels du Sénégal (UNACOIS), est une organisation patronale mouride regroupant 70 000 adhérents, traditionnellement engagés dans l'import-distribution. Suite à la dévaluation (du franc CFA en janvier 1994), ils ont organisé un séminaire afin d'identifier des créneaux de redéploiement dans la production, notamment dans le secteur de la valorisation des céréales locales (unités semi-industrielles de décorticage du paddy, de traitement du maïs ou du mil etc). Les différents projets seraient conduits sous le contrôle de l'UNACOIS. Des centres de gestion seraient créés dans les régions afin d'apporter appui-conseil aux opérateurs locaux. Enfin, les opérateurs de l'UNACOIS ont mis sur pied une société d'investissement et de participation, l'UNACOIS-SA, rassemblant 587 actionnaires pour la constitution d'un capital de 380 millions de francs CFA.⁴³

L'émergence de cette classe d'entrepreneurs, dont certains seront des gros producteurs agricoles (vivant ou non dans une ville), d'autres des commerçants maîtrisant une partie ou la totalité d'une filière; ou encore des "industriels" etc, sera un élément décisif de l'évolution sociologique et politique de la région.

⁴¹B. Ninnin, "Géographie économique du milieu ouest-africain : marchés, peuplement, agriculture, routes : éléments de modélisation 1960-1990". Document de travail WALTPS n°4.

⁴²J.M. Cour, "Analyse démo-économique rétrospective et esquisse d'image à long terme de la région Afrique de l'Ouest". Document de travail WALTPS n°2.

⁴³L. Bossard, A. Lambert, P. Oswald, "La promotion des céréales sèches au Sénégal : diagnostic et proposition de plan d'action à moyen terme". Commission européenne. IRAM. SOLAGRAL, juillet 1994.

Cette nouvelle classe -pas nécessairement (et sans doute pas) homogène-, aura sans doute des exigences en terme de gouvernance locale et régionale, tout comme. Elle pourrait être le fer de lance de revendications exigeant la décentralisation au sens large du terme ; cette dynamique pouvant être d'autant plus forte que les Etats ont perdu ces dernières années une grande partie de leurs capacités financières d'encadrement centralisé du territoire.

Les réflexions menées dans le cadre de WALTPS n'apportent pas de réponse unique à cette nécessité d'accompagnement de l'émergence de pouvoirs locaux responsables, partenaires de l'Etat.

Elles soulignent cependant que "les expériences ont montré qu'une condition indispensable à la réussite du développement local, est la volonté de participation des populations à la mise en oeuvre des règles qu'elles-mêmes, ou leurs représentants dans les institutions locales (traditionnelles ou modernes), élaborent. On rencontre ce genre d'adhésion dans le cas où les populations ont le sentiment que les règles reflètent leurs valeurs. On insiste également sur le fait que, de ce point de vue, l'un des enjeux majeurs réside dans la mise en oeuvre de réformes fiscales compatibles avec les différents espaces d'exercice du pouvoir"⁴⁴

On insiste également sur le principe selon lequel le débat local et la gestion décentralisée de la fiscalité n'ont de réelle valeur que si le niveau institutionnel des choix d'aménagement et d'investissement est compatible.

"La production des idées et des textes d'aménagement du territoire a rarement procédé, sinon d'une remontée à l'échelle villageoise ou sous-préfectorale, du moins d'une participation effective des divers représentants des populations locales à l'élaboration des objectifs (...) Comme les interlocuteurs consultés, le plus souvent à l'échelle départementale ont été outre ceux du parti, les représentants de l'administration parmi lesquels figurent les préfets et sous-préfets nommés par un pouvoir central dont ils dépendent, on constate qu'en réalité l'identification des objectifs, leur hiérarchisation et le processus d'élaboration des projets ont toujours été l'oeuvre d'individus ou de groupes appartenant, à des degrés divers, à la sphère de l'appareil d'Etat".⁴⁵

Inverser ces principes devrait constituer l'une des tâches d'un nouvel Etat africain conscient à la fois des limites politiques de la gestion centralisée de toutes les échelles du territoire, et de son incapacité à mobiliser et à investir la fiscalité au niveau local. Il s'agit là d'un chantier considérable, sans doute déterminant pour l'avenir de la région. Notre propos n'est pas ici d'aborder les multiples facettes de ce chantier. On rappellera simplement quelques principes récemment proposés au débat par J. Clauzel :

⁴⁴Rencontre régionale sur les perspectives de développement en Afrique de l'ouest, compte rendu des travaux de l'atelier "Pouvoirs et institutions", Ouagadougou, 26-29 Septembre 1994. Voir aussi les travaux de S. Jaglin sur la "gestion partagée", à propos de Ouagadougou, in Dubresson & Jaglin ...".

⁴⁵A. Dubresson, Derrière la contradiction l'Etat : discours et pratique de l'aménagement du territoire en Côte d'Ivoire, in *Politique Africaine* n°21, mars 1986.

"Un premier enjeu politique de la décentralisation est celui des rapports entre l'Etat et les collectivités locales. Il est particulièrement important et sensible dans les nations de constitution récente. Cet enjeu est celui de la conciliation entre l'unité nationale et l'autonomie des collectivités locales. On peut avancer un certain nombre de principes, soumis au débat, qui paraissent de nature à faciliter l'établissement de ce nouvel équilibre :

- *un Etat n'est pas que l'addition, l'agrégation de multiples collectivités locales, il existe indépendamment d'elles ;*
- *un pays décentralisé ne peut se passer d'un Etat fort et particulièrement bien représenté sur le terrain. C'est à cette double condition qu'il sera en mesure d'une part, de faire appliquer la réforme par ses administrations (...) et d'autre part de garantir un aménagement du territoire corrigeant les déséquilibres naturels ou acquis ;*
- *l'autonomie des collectivités locales ne signifie pas, pour les élus fin des responsabilités et, pour les Etats, fin des contrôles.*

(...) Un deuxième enjeu est celui de la participation des citoyens à la vie des collectivités territoriales. (...) Une décentralisation qui s'arrête avant d'atteindre les citoyens peut aboutir à créer et renforcer des féodalités locales.⁴⁶

2.3 Les enjeux socio-politiques liés à l'urbanisation

Deux faits majeurs risquent de marquer l'évolution sociologique des villes ouest-africaines dans les prochaines décennies. Le premier d'entre eux est l'émergence de ce qu'il est convenu d'appeler une nouvelle classe sociale au positionnement et aux intérêts spécifiques.

La très forte croissance des villes a permis de découvrir "les potentialités méconnues et sous-estimées de création d'auto-emploi et de revenus dans ce que l'on devait dénommer le secteur informel : terme générique servant à recouvrir l'ensemble des activités et sources de revenus qui permettaient de vivre et de survivre à ceux que n'absorbait pas le secteur informel".⁴⁷

Ce secteur informel continuera sans doute à fournir la plus grande partie du travail et des revenus en milieu urbain. Mais cette dynamique se nourrira de plus en plus des effets générationnels -les enfants des entrepreneurs informels ayant reçu une formation de type moderne - ou migratoires - des émigrés investissant chez eux après une expérience à l'extérieur, pour donner progressivement naissance à un nouveau type d'entrepreneuriat tirant profit de l'éducation moderne et employant des techniques de production plus capitalistiques que les micro-entreprises informelles.

⁴⁶J. Clauzel, "Données, enjeux et techniques de la décentralisation en Afrique" in "La décentralisation en Afrique de l'ouest, conduite du processus dans les pays francophones et lusophones, Programme de développement Municipal, Module Afrique de l'ouest et du centre". Actes du colloque de Ouagadougou, avril 1994.

⁴⁷J. Charmes, "Face à l'ajustement: quelles activités et quels revenus?" in Actes du colloque Jeunes, villes, emplois, Paris, octobre 1992.

"A défaut de l'apparition d'une véritable "classe ouvrière" au sens classique du terme, que les évolutions technologiques ne laissent pas entrevoir, c'est donc, sans doute, l'apparition d'une classe d'entrepreneurs individuels issus du secteur informel qui constituera le phénomène le plus marquant. A la stratification actuelle de la société urbaine en deux grandes catégories (moderne/publique et privée/informelle) s'ajoutera une classe intermédiaire dont on aperçoit déjà les premiers éléments au Nigéria, notamment en pays Ibo"⁴⁸

Quelles seront les conséquences du développement de cette classe intermédiaire ? Les plus optimistes pensent qu'elle pourrait constituer un contre-pouvoir constructif face à l'administration, à l'image, par exemple de l'UNACOIS au Sénégal qui conteste la politique fiscale du gouvernement et s'oppose au maintien de certains monopoles comme ceux du commerce du riz et du sucre. La plus grande réussite de cette organisation, qui préfigure - espérons-le- des modes de gestion plus démocratiques est sa capacité à changer son leadership, lors de son dernier congrès sans nul grincement de dents, ni dissidence. Une évolution inédite !

D'autres initiatives de ce type commencent à émerger ici et là, comme par exemple l'Association des Petites et Moyennes Entreprises du Burkina qui s'impose comme un interlocuteur "obligatoire" des autorités burkinabès.

Ces dynamiques sont porteuses d'avenir ; elles rompent avec l'image traditionnelle du commerçant ouest-africain, illettré et n'agissant que dans l'économie informelle. Leurs revendications portent, au contraire sur un exercice transparent de l'activité d'opérateur économique, mais à condition que le cadre réglementaire soit, lui aussi, transparent, et s'applique de la même façon pour tous. Elles militent pour un environnement légal physique propice : "un Etat de droit et des infrastructures".⁴⁹

Elles pourraient, à terme, donner l'exemple de ce que Mamadou Diouf appelle "une nouvelle citoyenneté engagée et responsable, reposant sur des dynamiques concrètes" et de "l'activation des corporatismes, non pas contre, mais au service d'un Etat rénové."

Elles devraient également modifier de façon progressive l'image de la modernité économique et sociale en rompant la dichotomie entre "travailler" (dans l'administration, les grandes entreprises modernes et "se débrouiller" (exercer une activité dans le secteur non moderne).

L'autre fait sociologique majeur de l'évolution probable des villes ouest-africaines à l'horizon d'une génération est que leur population sera extrêmement jeune, la moitié des urbains seront des enfants ou des adolescents. Cette jeunesse de la population peut être perçue comme un facteur de dynamisme, mais elle est également porteuse de risques.

⁴⁸J.M. Cour, op cité.

⁴⁹Rencontre régionale sur les perspectives de développement en Afrique de l'ouest. Compte rendu de l'Atelier "entreprises et marchés régionaux". Ouagadougou, 26-29 septembre 1994.

"en 1988, dans les villes, le taux de chômage est estimé à 19,2 % avec un pic de 24,3 % dans la région de Dakar. Dans la tranche des 15-29 ans, le taux de chômage, pour les deux sexes, atteindrait 27,7 % dans les centres urbains. Dans ce groupe les jeunes hommes de 15 à 29 ans représentent 67,7 % des chômeurs de 15 ans et plus. Ces données indiquent une contrainte politique majeure qu'il sera difficile de renverser à court terme. Cette situation est un facteur d'aggravation des frustrations sociales accentuées par le comportement ostentatoire des groupes de privilégiés urbains".⁵⁰

Les risques que cette situation porte en elle sont de deux ordres. Le premier s'est déjà exprimé à de nombreuses reprises, c'est celui d'explosions violentes où l'on a vu, par exemple, des jeunes du "sous-prolétariat" urbain massacrer les commerçants mauritaniens à Dakar en 1988. Au delà de ce type d'explosions "motivées" par des événements précis, se développe également une délinquance des jeunes dont les effets commencent à peser sur l'ensemble de la société urbaine.

"les Area Boys (on les appelle aussi les intouchables) (...) réclament de l'argent aux commerçants et organisent des opérations nocturnes de vol et d'assassinat (...). Soda Odunfa estime qu'ils sont le produit de l'effondrement de l'économie nationale se traduisant par un chômage sans précédent, un environnement physique et social débilitant, une inflation paralysante et l'effondrement du système traditionnel de sécurité offert par la famille élargie. Ils s'identifient à Lagos, à leurs yeux la plus grande ville du monde (...). Ce sont des personnes qui n'ont pas eu d'éducation formelle, qui refusent de travailler et qui ont pour activité la toxicomanie, l'oisiveté, la prostitution, la contrebande et la mendicité. Les protestations des victimes sont nombreuses, variées et rigoureuses. Les autorités réagissent pour leur part en organisant des descentes de police et des procès. L'administration de Lagos commande une étude sur les causes profonds de ce phénomène".⁵¹

Le deuxième risque est plus strictement politique, il est parfaitement résumé sous la forme d'une interrogation :

"...qui pourra dans ces conditions, empêcher les jeunes chômeurs qui peuplent les villes ainsi que les populations dont les conditions de vie sont de plus en plus précaires, à prêter une oreille plus attentive à des leaders populistes, se réclamant d'autres formes de légitimité (religieuse par exemple) et leur promettant des lendemains meilleurs ?⁵²

Le développement d'une classe de jeunes gens exclus trop tôt du système scolaire, ou ne l'ayant jamais fréquenté, concentrés dans des systèmes urbains très sélectifs où la

⁵⁰M.C Diop et A. Diop, les villes sénégalaises, population, espace et développement, contribution à l'étude WALTPS.

⁵¹A. Momoh, Population et économie politique des crises urbaines : le cas de Lagos, WALTPS, étude de cas du Nigeria.

⁵²M.C. Diop et A. Diop, op cité.

compétition s'accroît, pourrait "faire le lit" d'évolutions politiques aléatoires : et cela d'autant plus facilement que la classe politique, les partis, n'ont jamais réussi à mobiliser dans la jeunesse qu'une partie de sa composante lettrée.

L'acuité de ce problème commande que les Etats en fassent dorénavant l'une de leurs urgences, en centrant en particulier leurs efforts sur l'éducation et la formation. La dérive de la jeunesse africaine traduit également le caractère multidimensionnel de la crise qui d'économique et financière, est devenue de plus en plus culturelle et politique, sapant les fondements et les structures mêmes des sociétés africaines. Cela montre bien que l'enracinement et la pérennité de la démocratie en Afrique de l'Ouest, comme dans le reste du continent, passe bel et bien par une réhabilitation, voire une reconstruction de l'Etat.

2.4 Quel Etat pour quels rôles ?

2.4.1 Etat démocratique contre Etat autoritaire ou Etat de droit contre Etat arbitraire ?

Un bref aperçu historique sur l'évolution des sociétés et des types de gouvernement en Afrique de l'Ouest nous a permis de comprendre pourquoi l'appropriation de l'Etat occidental -malgré ou à cause de la prégnance de sa figure coloniale -est si heurtée et souvent difficile pour les sociétés ouest-africaines. Il a montré que l'alternance démocratique, sans doute en partie parce qu'elle est trop récente, mais aussi parce qu'elle s'accompagne d'une déliquescence de l'Etat, n'a pas débouché sur la définition claire et le fonctionnement transparent de ce dernier.

Dans les nouveaux Etats démocratiques, des voies de plus en plus nombreuses s'élèvent pour dénoncer l'extraordinaire prégnance du clientélisme et des manifestations identitaires. On a le sentiment qu'il y a eu changement d'hommes et non de la classe politique. On regrette que dans un pays comme le Bénin, il y ait plus de partis politiques que de députés à l'assemblée nationale, le territoire national semble céder sous la poussée de frontières internes et l'Etat cède du terrain face aux coups de boutoir des revendications de quartiers, d'originaires, de structures religieuses (islamiques et chrétiennes), de groupes de pression locaux et antagonistes entre eux etc.

Les "forces du changement" ne paraissent pas en mesure de redéfinir les cadres d'un Etat démocratique. Les nouveaux espaces de liberté sont surtout des espaces de déploiement de revendications d'ordre corporatiste. Il n'existe aucun pôle de cristallisation des énergies autour d'objectifs précis de développement. Face à cette situation, deux types d'analyses s'affrontent.

On pense d'un côté que l'instauration progressive d'un véritable Etat de droit, d'une bonne gouvernance, ne peut résulter que d'un processus démocratique, même si ce processus doit être long et erratique. On fait observer que la démocratie porte en elle la disparition de l'arrogance et de la permanence du pouvoir et, à tout le moins, limite les pratiques de prédation.

Le débat n'épargne pas les bailleurs de fonds ; On parle d'introduire la "conditionnalité démocratique" de l'aide même si ni le concept, ni les modalités, ni les véritables motivations n'en sont clairement établis.

"Cynics share the view that rather than a real attempt to improve development situations, the rhetoric of political conditionality appears more like an excuse for doing less".⁵³

D'un autre côté on avance au contraire qu'il convient de faire l'opposition *"non pas entre Etat autoritaire et Etat démocratique, mais entre Etat arbitraire et Etat de droit, (opposition) qui réintroduit l'opposition entre sociétés et Etat traditionnel et sociétés et Etat de type occidental"*⁵⁴.

Il n'y a pas lieu ici d'ouvrir le débat sur le thème "démocratie et développement". Les réflexions menées dans le cadre de WALTPS ont, quoiqu'il en soit, démontré la nécessité d'un Etat plus vertueux, plus préoccupé d'accompagner les mutations sociales et économiques, plus sensible aux dynamiques socio-économiques locales et régionales, doté d'outils de dialogue, de concertation, de gestion de crise, lui permettant de prendre en charge la société.

La question est de savoir s'il existe une classe suffisamment forte d'hommes et de femmes désireux de porter un projet de ce type. On a vu que la seule hypothèse optimiste résiderait dans l'émergence d'une classe dirigeante issue du monde économique qui aurait objectivement intérêt à favoriser un environnement propice à la croissance. Ainsi, l'intérêt de ce nouveau pouvoir résiderait-il plus dans le développement de l'activité économique que dans la prédation de l'économie. Cette évolution serait *"rendue très probable par l'emprise croissante du marché et par le fait qu'en 2020, la fraction de la population urbaine qui sera née en ville de parents ayant une culture urbaine sera majoritaire, alors qu'elle ne représente aujourd'hui qu'une petite fraction de la population urbaine totale"*.⁵⁵

Mais que seront ces dynamiques face à la montée de la contestation urbaine, des revendications séparatistes, ou des discours démagogiques ? Il est probable que l'une des réponses réside dans un redéploiement rapide de l'Etat sur son territoire et au service des gens qui y vivent.

2.4.2 La nécessaire redéfinition des rôles de l'Etat

Selon toute probabilité, l'Etat ouest-africain devra, à moyen et long terme, faire face à une triple pression qui l'incitera à limiter et à recentrer ses interventions :

- la pression de groupes socio-économiques de plus en plus aptes à se faire entendre ; ces groupes pourraient être notamment, on l'a évoqué, une portion minoritaire d'agriculteurs tournés vers l'intensification et les entrepreneurs urbains émergeant du secteur informel pour se tourner vers un mode plus capitaliste d'entrepreneuriat (cf supra) ;

⁵³ECDPM, Seminar on European Development Policy after the treaty of Maastricht, 21-22 June, 1994.

⁵⁴S. Mappa, Démocratie et développement, "Le débat", septembre 1994.

⁵⁵J.M. Cour, op cité.

■ la pression des groupes les plus défavorisés, notamment des jeunes en milieu urbain ;

■ le manque de moyens financiers; J.M. Cour et D. Naudet ont montré que la région devait s'attendre à une crise longue de financement ; ses ressources extérieures, à l'exception du Nigeria, ne devrait pas connaître d'amélioration sensible et il est peu probable que les autres transferts financiers augmentent.⁵⁶

Quelle que soit sa forme, l'Etat sera donc amené à faire moins tout en essayant de faire mieux. L'étude WALTPS suggère que la définition de ses missions devrait être soutenue par la préoccupation d'accompagner les mutations de peuplement, économiques et sociales de la région. Elle suggère également que compte tenu de la faiblesse des moyens financiers, il faudra faire des choix.

De ce point de vue, le retrait de la puissance publique des domaines dont l'utilité sociale n'est pas claire et dans lesquels le secteur privé dispose d'un avantage comparatif, semble s'imposer comme une tendance de l'avenir. Ces domaines ont constitué le socle de l'Etat patrimonial post-colonial, il lui échappe progressivement depuis quelques années sous l'effet notamment de la mise en oeuvre des programmes d'ajustement structurel. Cependant, dans les secteurs dits stratégiques (l'énergie par exemple), l'Etat doit continuer à être présent mais de manière radicalement différente : en amont - afin d'arrêter les grandes orientations - et en aval - pour exercer un contrôle naturel.

Priorité à l'éducation

De l'avis de tous les observateurs, l'éducation s'impose comme le secteur dans lequel l'Etat doit accomplir l'effort le plus important dans les délais les plus courts⁵⁷.

"Au cours des dernières années, l'importance de l'éducation, et surtout de l'instruction primaire, comme force motrice de toutes les expériences réussies de développement équilibré a été clairement démontrée.(...) Il est clair que l'instruction est le fondement d'un progrès rural rapide, via la création d'entreprises, liées ou non aux activités agricoles. Les études montrent que la productivité et le revenu des entrepreneurs et des fermiers les plus instruits sont plus élevés, toutes choses étant égales par ailleurs. Une main-d'oeuvre mieux éduquée et plus expérimentée, féminine aussi bien que masculine, est très utile aussi pour le développement de nouvelles techniques. De même, c'est l'instruction qui permet la prise de responsabilité au niveau rural et l'amélioration des compétences au sein des associations locales. (...) C'est l'instruction primaire qui devrait être la première priorité budgétaire (...), cela

⁵⁶J.M. Cour et D. Naudet. Le financement extérieur du développement en Afrique de l'ouest : étude des transferts et réflexion sur l'Aide au développement 1960-1990. Document de travail WALTPS n°6.

⁵⁷Voir à ce sujet "L'éducation en Afrique de l'Ouest, situation et perspectives". R. Pons, document de travail WALTPS n°7.

*n'a pas été le cas dans le passé, ce qui a provoqué un tragique gaspillage des dépenses d'éducation en même temps qu'une perte de potentiel humain.*⁵⁸

Une étude récente, portant sur "les enseignements du développement en Asie et leur applicabilité aux problèmes de développement en Afrique"⁵⁹ souligne que l'investissement dans les ressources humaines est l'un des secteurs de concentration du développement en Asie de l'Est. Les économies nouvellement industrialisées d'Asie sont ainsi parvenues à fournir à des populations en accroissement constant des services d'éducation et de valorisation des ressources humaines tout en atteignant des taux de croissance économique sans précédent. Il est temps pour les Etats africains de s'atteler à la priorité de l'éducation, lorsque l'on sait que l'Afrique est la région où l'on enregistre le plus fort taux d'analphabétisme, où les dépenses publiques par élève atteignent environ 70 dollars par an (soit trente fois moins que dans les pays industrialisés), et où à peine 2 % des élèves sortis du secondaire font des études supérieures (36 % dans les pays industrialisés).

Mais l'éducation en Afrique, dans le contexte des démocraties naissantes et de la montée des antagonismes culturels et ethniques, doit être entendue dans son sens le plus large. Il s'agit d'assurer une éducation globale et intégrale, permettant de promouvoir simultanément le progrès des sociétés et la formation d'individus enracinés dans leurs cultures et qui seront demain des citoyens majeurs, libres, égaux et responsables.

Redéployer les moyens humains et matériels de l'Etat

L'un des leitmotifs préférés des bailleurs de fonds occidentaux pour l'Afrique est "moins d'Etat", donc moins de fonctionnaires. Il est vrai que le "dégraissage" des appareils administratifs, en particulier des structures centrales, s'avère dans la plupart des cas nécessaire. Cependant, on doit prendre garde au fait que, dans la situation de crise actuelle, ce "moins d'Etat" contribue à rendre encore plus "évanescence", plus "fluide", l'existence même de l'Etat. Il n'est pas certain que cette déliquescence, au moins apparente, de la puissance publique constitue un gage de progrès à long terme.

Il serait, à l'avenir plus juste d'adopter le slogan "un Etat différent". Il s'agirait de redéployer les moyens de l'Etat de façon à lui permettre de mieux répondre aux aspirations et aux besoins des populations. Pour cela, l'allégement des administrations centrales devrait s'accompagner d'une redistribution sur le terrain d'une partie de leurs fonctionnaires. Renforcer le maillage des services publics à l'échelon local, ouvrir des écoles et des dispensaires, assurer une application équitable de la loi, constituent autant de gages de développement et de sécurité pour l'avenir.

⁵⁸ Conclusions de la rencontre de Francistown (Botswana) sur le développement rural en Afrique, cité dans le cahier de politique économique n°6 de l'OCDE "Pour un développement durable de l'Afrique rurale", sous la direction de D. Turnham.

⁵⁹ Préparée en vue de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement en Afrique. Sein Naya et Robert Mc Cleery, octobre 1993.

Ces orientations auront nécessairement des implications sur les budgets des Etats, elles devront se traduire par une réévaluation des priorités, et par des coupes dans les budgets moins prioritaires, en particulier celui de la défense dans certains pays.

Une politique de décentralisation peut contribuer à désamorcer les tensions "régionalistes". Elle est étroitement liée au redéploiement des moyens de l'Etat sur le territoire national. Elle doit d'une part s'attacher à l'enracinement de la démocratie dans les institutions (réhabilitation par exemple du pouvoir judiciaire et de l'appareil d'Etat dans son ensemble, y compris sur le plan de l'apparence matérielle), et dans les textes (consolidation des libertés fondamentales). Mais d'autre part elle doit promouvoir tous les relais sociaux (écoles, ONG, formations politiques, etc.) et tous les relais spatiaux (communautés locales et régionales) pour développer une culture de la démocratie et de la tolérance auprès de l'ensemble de la population et sur l'ensemble du territoire.

"Pour qu'un Etat soit fort, il faut qu'il apprenne la gestion partagée, parce qu'un Etat totalitaire, un Etat qui veut tout faire, est forcément un Etat faible".⁶⁰

⁶⁰Jean-Pierre Elong M'bassi. Actes du colloque sur la décentralisation en Afrique de l'ouest, conduite du processus dans les pays francophones et lusophones. Ouagadougou, avril 1994.